Université d'Oum El Bouaghi
Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Civilisation de langue d'étude

Polycopié de cours

Par
Noudjoud BOUKHENNOUFA

Public cible :
Deuxième année de licence



Année : 2025-2026

Il est vrai que mes parents ont fait de moi ce que je suis, mais il est encore plus vrai que la société a fait de moi ce que je n'étais pas.

Table des matières

Avant-propos……...7
Introduction générale……...9

Semestre 1 : Reconfigurations politiques, sociales et contradictions impériales (XVIIIe - XIXe siècles) ……11

Chapitre 1 : La Révolution française et la naissance de la République…….……12
1. La Révolution française et la naissance de la République 14
1.1.La révolution française (1789–1799) : chronologie d'une rupture systémique 14
1.1.1. La crise fiscale et la convocation des États généraux (mai 1789)..... 14
1.1.2. L'irruption de la violence populaire : La prise de la Bastille (14 juillet 1789) 15
1.2. La crise sociale (première cause)..... 16
1.3. La crise économique et financière (deuxième cause) 17
1.4. La crise politique (troisième cause) 21
1.4.1. La faiblesse perçue du roi Louis XVI et l'érosion du pouvoir exécutif ……...21
1.4.2. L'échec des institutions et la paralysie législative de la couronne ……...22
1.4.3. La cour de Versailles et la désacralisation de l'image royale ……..22
1.4.4. Le constat à la veille de la rupture systémique ……23
1.5. La crise intellectuelle : les Lumières (quatrième cause)..... 24
2. La naissance de la République..... 27
2.1. La Première République (1792-1804) 28
2.1.1. La Convention nationale (1792-1795) ……28
2.1.2. Le Directoire ……...29
2.1.3. Le Consulat (1799-1804) ……30
2.2. La Deuxième République (1848-1852) 30
2.2.1. La révolution de février et le gouvernement provisoire ……..31
2.2.2. Les grandes réalisations démocratiques ……..31
2.2.3. La fracture sociale et les journées de juin ……...31
2.2.4. L'échec constitutionnel et la montée de Louis-Napoléon Bonaparte …….32
2.2.5. La fin tragique : du coup d'état à l'Empire ……..32
2.3. La Troisième République (1870-1940)..... 32
2.4. La Quatrième République (1946-1958)..... 33
2.5. La Cinquième République (1958-présent)..... 33
Chapitre 2 : La Révolution et les droits de l'homme blanc……..35
1. Paradoxe fondamental de 1789..... 36
2. Combat pour les droits des femmes : Olympe de Gouges..... 36
2.1. Participation sans la reconnaissance 36
2.2. Protestation d'Olympe de Gouges 36
2.3. Conséquences..... 37
3. Combat contre l'esclavage : Révolte de Saint-Domingue 38

3.1. Le contraste 38
3.2. La Révolte et la première abolition (1791-1794) 38
3.3. Le rétablissement de l'esclavage et la naissance d'Haïti 39
Chapitre 3 : La Révolution industrielle……41
1. Les moteurs de la révolution économique et technique 41
1.1. Les innovations transformatrices 41
1.2. La révolution des transports : le chemin de fer 42
1.3.D'autres secteurs moteurs 42
2. Les transformations de la société française 433
2.1. L'exode rural et l'explosion urbaine 43
2.2. La naissance de deux nouvelles classes sociales 43
2.3. La vie quotidienne : entre progrès et misère 43
3. Les conséquences et les tensions de l'industrialisation 43
3.1. Les grands progrès et les aspects positifs 43
3.2. L'envers du décor : les grandes inégalités 44
3.3. L'émergence des contestations 44
Chapitre 4: Conquêtes coloniales du 19e siècle ……...45
1. Carte de l'empire colonial français ……45
1.1. Le pôle nord-africain et saharien ……..45
1.2. L'Afrique occidentale et équatoriale ……45
1.3. L'océan Indien et la mer Rouge ……46
1.4. L'Asie du Sud-Est et le Pacifique ……46
2. Conquêtes et moyens de domination : la culture, l'instruction, la langue française ….46
2.1. La culture ……46
2.2. L'instruction ……47
2.3. La langue française ……..48
3. Coloniser pour civiliser ? …….……..…...49
4. Les colonies françaises d'Amérique du Nord …….……..50
5. Les colonies belges d'Afrique ……...51
Semestre 2 : La France et la construction de son empire colonial…… 53
Chapitre 5 : La France durant la première moitié du 20e siècle…….54**Erreur ! Signet non défini.**
1. République et laïcité à l'aube du 20e siècle 54
1.1. Consolidation de la IIIe République 56
1.2. La laïcité.... ……57
1.3. Identité républicaine 57
2. La France et les deux guerres mondiales 58
2.1. Première Guerre mondiale (1914–1918) 58
2.1.1. Contexte, caractéristiques et conséquences ……..58
2.2. Deuxième Guerre mondiale (1939–1945) 59

2.2.1. La défaite……...59
2.2.2. L'occupation……...59
2.2.3. La collaboration ……61
2.2.4. La Résistance et la libération……61
3. Le gouvernement de Vichy : la France soumise 61
3.1. Un régime né de la défaite et de l'effondrement républicain..... 61
3.2. Un État autoritaire et idéologiquement réactionnaire 62
3.3. La Collaboration : un choix politique 62
3.3.1. Collaboration politique ……62
3.3.2. Collaboration administrative ……63
3.3.3. Collaboration économique ……63
3.4. Les lois antisémites : une politique d'exclusion 63
3.5. Répression et contrôle de la société 63
3.6. Une France divisée..... 64
3.7. La fin du régime de Vichy 64
4. Réactions à l'occupation nazie : La résistance 64
4.1. La naissance de la Résistance 65
4.2. Les formes de la Résistance 65
4.3. Le rôle de la Résistance dans la libération..... 65
Chapitre 6: Les configurations intellectuelles et philosophiques du XXe face aux crises de la modernité ……66
1. Le Surréalisme : de la déconstruction du langage à la révolte politique 66
1.1. Le traumatisme de 1914-1918 et le refus de la logique bourgeoise 67
1.2. Les instruments de la subversion textuelle : L'inconscient et le hasard..... 68
1.3. Le passage à l'engagement révolutionnaire 69
2. L'Absurde : la condition humaine face au néant..... 69
2.1. Le second conflit mondial et la perte de sens 69
2.2. L'expression esthétique et romanesque de l'Absurde..... 70
2.3. Le refus du suicide et le devoir de révolte 70
3. L'Existentialisme sartrien : liberté radicale, angoisse et littérature engagée 71
3.1. Le primat de l'existence sur l'essence 71
3.2. L'Angoisse, la mauvaise foi et la responsabilité totale 71
3.3. La conceptualisation de la Littérature Engagée 72
Chapitre 7 : Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales ……73
1. Contexte historique ……...73
2. La contribution militaire ……...73
2.1. La Première Guerre mondiale ……73
2.2. La seconde Guerre mondiale ……73
3. La contribution économique et sociale ……74

3.1. Ressources et main-d'œuvre ……..……74
3.2. Conséquences sociales ……..…….…74
4. Les répercussions politiques ……..…74
5. Conséquences ……75
6. La littérature coloniale ……..…75
6.1. L'exotisme et l'Orientalisme : la construction discursive de l'"indigène" …..76
6.1.1. L'altérité théâtralisée et prisme de l'exotisme ……76
6.1.2. L'Orientalisme comme instrument de pouvoir ……..…76
7. Typologie et thèmes récurrents du roman colonial impérial ……77
7.1. Le roman de la conquête et l'apologie du pionnier…….……...77
7.2. Les représentations de la femme colonisée ……..…….……...77
8. Le retournement du stigmate : l'émergence des littératures endogènes et la subversion de la langue d'étude ……78
8.1. L'appropriation de l'outil linguistique du colonisateur …….……....78
8.2. La naissance de la littérature algérienne d'expression française ……...78
Chapitre 8 : Le déclin de l'empire et la décolonisation …….…….……79
1. Les causes du déclin..... 80
1.2. Affaiblissement après les guerres mondiales..... 80
1.3. Montée des mouvements nationalistes..... 80
1.4. Pressions internationales..... 80
2. Le processus de décolonisation..... 80
2.1. Afrique du Nord……... ……..80
2.2. Afrique subsaharienne ……..……81
2.3. Indochine ……81
3. Conséquences politiques et sociales 81
3.1. Transition vers des États indépendants..... 81
3.2. Héritage culturel et identitaire 81
3.3. Tensions et conflits post-indépendance 82
3.4. La décolonisation comme mouvement global..... 82
4. Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français 83
4.1. Haïti : la première indépendance coloniale..... 83
4.2. Indochine : résistances et révoltes contre la France 84
4.2.1. Guerre d'Indochine (1946-1954) ……..84
4.3. Algérie : guerre de libération et résistance nationale 85
4.3.1. Premières formes de résistance (1830–1954) 85
4.3.2. Guerre d'Algérie (1954–1962) 86
4.3.3. Impact historique et social 87
5. Les guerres du Vietnam et d'Algérie..... 88
5.1. Contexte général..... 88
5.2. La guerre du Vietnam (1946–1954)..... 88

5.3. La guerre d'Algérie (1954–1962) 89
5.3.1. Contexte historique ……..89
5.3.2. Déroulement ……..…89
5.3.3. Événements marquants ……89
5.4.3. Conséquences ……...90
5.4. Comparaison entre les deux guerres..... 90
5.5. Impact sur la mémoire et la société..... 91
Travaux dirigés et applications ……93
Bibliographie ……103

Avant-propos

Le cours de « Civilisation de la langue d'étude », destiné aux étudiants de deuxième année de Licence, s'inscrit dans une démarche de découverte et de compréhension des principaux événements historiques, des institutions et des transformations politiques, sociales et culturelles qui ont marqué la France, du XVIIIe siècle à la seconde moitié du XXe siècle. Il vise à permettre aux étudiants de mieux comprendre les liens étroits entre l'histoire, la civilisation, la langue et la culture, tout en développant leur capacité à analyser les faits historiques dans leur contexte.

Le premier semestre aborde l'étude de la Révolution française, de la naissance de la République, de la révolution industrielle et de l'émergence de l'idée moderne de la nation. Il invite les étudiants à interroger les fondements historiques et idéologiques de la société française. Il accorde également une place importante à l'expansion coloniale, aux mécanismes de domination politique et culturelle, ainsi qu'aux rapports entre la langue française, l'instruction et les projets de colonisation. L'étude de ces questions met en évidence les contradictions qui ont traversé l'histoire de la France, notamment entre les principes de liberté et d'égalité proclamés par la Révolution et les réalités de la domination coloniale.

Le second semestre est consacré à la France durant la première moitié du XXe siècle. Il aborde les évolutions de la République et de la laïcité, les deux guerres mondiales, le régime de Vichy et les différentes formes de résistance à l'occupation nazie. Une attention particulière est accordée aux mouvements intellectuels et littéraires, notamment le surréalisme et l'existentialisme, ainsi qu'à la pensée de l'absurde, qui témoignent des interrogations et des bouleversements d'une époque marquée par les crises politiques, morales et humaines.

Le cours examine également la contribution des populations colonisées aux conflits mondiaux, le déclin de l'empire colonial français et les processus de décolonisation, en

tenant compte des résistances à l'impérialisme, notamment en Indochine, en Haïti, en Algérie et en Afrique subsaharienne.

Le cheminement adopté dans le cours ne se limite donc pas à une simple succession de dates et d'événements. Il privilégie la mise en relation des faits historiques, des institutions, des idées et des productions culturelles, afin de favoriser une compréhension critique des réalités étudiées.

Au-delà de l'acquisition de connaissances historiques et culturelles, ce cours vise à développer chez les étudiants des compétences d'analyse, de réflexion et d'expression, indispensables à leur formation universitaire en langue française. Il les encourage à confronter les points de vue, à questionner les représentations héritées du passé et à établir des liens entre les événements historiques et les enjeux contemporains.

Ainsi, l'étude de la civilisation française constitue un moyen privilégié d'approfondir la connaissance de la langue d'étude, de comprendre les contextes dans lesquels elle s'est développée et de saisir la complexité des relations entre histoire, culture, pouvoir et identité. Elle contribue à former des étudiants capables de mobiliser leurs connaissances, d'exercer leur esprit critique et de porter un regard éclairé sur les héritages historiques qui continuent de façonner les sociétés actuelles.

Introduction générale

Le cours de « Civilisation de la langue d'étude » s'inscrit dans une démarche académique globale visant à explorer, analyser et comprendre les principaux événements historiques, les institutions majeures ainsi que les reconfigurations politiques, sociales et culturelles qui ont façonné la France du XVIIIe siècle jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle.

Loin de se réduire à une simple nomenclature chronologique de dates, de batailles et de traités, ce cours privilégie une mise en relation critique des faits avec l'évolution des productions culturelles et linguistiques. Il s'agit de fournir aux étudiants les clés de compréhension indispensables pour saisir les liens indissociables qui unissent l'histoire d'une nation, le développement de ses institutions et l'essor de la langue française, en tant que vecteur de pouvoir, de culture et d'identité.

L'originalité de la trajectoire historique française repose sur un double mouvement, souvent contradictoire, entre ses mutations politiques internes et ses projections géopolitiques externes. Le programme du premier semestre est consacré à l'analyse de cette transition complexe qui fait basculer la France de l'Ancien Régime vers la modernité politique. L'étude débute par la rupture systémique de la Révolution française de 1789, événement fondateur qui brise la société d'ordres et la monarchie absolue pour imposer le principe universel de la souveraineté nationale. C'est dans ce cadre de reconfigurations intérieures que se déploie la révolution industrielle, transformant une économie agraire en une civilisation industrielle urbaine, marquée par la polarisation entre la bourgeoisie montante et l'émergence du prolétariat. Parallèlement à ces mutations internes, le cours examine la dynamique de l'expansionnisme colonial français.

Après l'effondrement de ses premières possessions d'Ancien Régime lors des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, la France orchestre, dès le XIXe siècle, la construction d'un second domaine colonial d'une ampleur inédite. Cet impérialisme répond à des motivations multiples : la restauration du prestige national après les défaites de 1815, la

recherche de matières premières pour alimenter l'industrialisation, et la diffusion d'une « mission civilisatrice » directement issue d'une lecture détournée de la philosophie des Lumières. L'analyse de cette période met en évidence le paradoxe fondamental qui traverse la modernité française, opposant les principes républicains de liberté et d'égalité proclamés en métropole aux réalités de la domination, de l'exclusion et de la spoliation dans les territoires colonisés.

Le second semestre prolonge cette réflexion en abordant les bouleversements majeurs qui ont ébranlé la France au cours de la première moitié du XXe siècle. Cette période particulièrement dense s'ouvre sur la consolidation de la IIIe République et sur l'enracinement de la laïcité par la loi de 1905, un texte de compromis juridique qui privatise les croyances religieuses afin de sanctuariser la neutralité de l'espace public. Le cours analyse ensuite l'épreuve des deux guerres mondiales, le traumatisme humain de la Première Guerre mondiale, l'effondrement militaire de 1940 et l'instauration du régime autoritaire de Vichy. Cette étude met en lumière les différentes formes de collaboration de l'État français ainsi que le sursaut de la Résistance intérieure et extérieure qui prépare la Libération et le retour des valeurs républicaines.

Cette histoire des crises politiques et morales se double d'un examen attentif des mouvements intellectuels et littéraires de l'époque. Le surréalisme, l'existentialisme et la pensée de l'absurde sont étudiés non pas comme de simples courants esthétiques, mais comme des révoltes philosophiques directes face à l'absurdité de la guerre industrielle et à la crise de la rationalité bourgeoise.

Enfin, le cours accorde une place centrale à la contribution des populations colonisées aux conflits mondiaux, un investissement militaire et économique qui accélérera la crise de légitimité de l'impérialisme. L'étude se clôt sur le déclin de l'empire et sur les processus de décolonisation, en analysant les résistances nationalistes et les guerres d'indépendance, notamment en Indochine, à Haïti, en Algérie et en Afrique subsaharienne, qui contraindront la France à redéfinir sa place dans le monde contemporain.

Semestre I :

Reconfigurations politiques, sociales et contradictions impériales (XVIIIe - XIXe siècles)

Chapitre 1

La Révolution française et la naissance de la République

La Révolution française (1789-1799) marque l'effondrement de l'Ancien Régime et la naissance du concept moderne de souveraineté nationale. Ce bouleversement politique majeur s'articule étroitement avec les mutations économiques de la France et avec la reconfiguration de son expansion coloniale.

L'analyse de la transition de la France de l'Ancien Régime vers la modernité politique au cours du XIXe siècle nécessite de comprendre la dynamique de son expansionnisme colonial, qui s'articule directement avec ses mutations politiques internes. Après l'effondrement de son premier empire colonial lors des guerres de la Révolution et de l'Empire (perte du Canada, de la Louisiane et des comptoirs des Indes), la France orchestre, dès la Restauration et sous la Monarchie de Juillet, la construction d'un second empire colonial d'une ampleur inédite. Cet impérialisme, qui culmine sous la IIIe République, répond à une triple logique : la restauration du prestige national après l'humiliation de 1815, l'approvisionnement en matières premières pour la Révolution industrielle, et la projection idéologique de la « mission civilisatrice » issue d'une lecture détournée de la philosophie des Lumières.

C'est dans ce cadre global que s'inscrit la Révolution française (1789-1799), rupture systémique majeure qui ne surgit pas ex nihilo, mais constitue l'aboutissement violent d'un faisceau de crises structurelles. Elle brise définitivement la société d'ordres et la monarchie absolue de droit divin pour imposer le concept moderne de souveraineté nationale.

Au cours du XIXe siècle, la France entreprend la construction d'un second empire colonial, radicalement différent par son ampleur et sa nature de ses premières possessions de l'Ancien Régime. Après avoir perdu la majeure partie de son premier empire (le Canada,

la Louisiane, une grande partie de ses comptoirs en Inde) à l'issue des guerres de la Révolution et de l'Empire, la nation se lance, à partir de la Restauration et surtout de la Monarchie de Juillet, dans une nouvelle vague de conquêtes.

Cet expansionnisme aboutira à la formation du deuxième plus grand empire colonial au monde après celui de la Grande-Bretagne, s'étendant principalement sur l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est.

Les motivations de cette entreprise conquérante sont complexes et entremêlées. Il s'agit tout d'abord d'une question de prestige national et de puissance. La défaite de 1815 et l'humiliation qui l'a suivie créent un profond désir de redonner à la France son rang sur la scène internationale. La rivalité avec la Grande-Bretagne, qui possède déjà un vaste empire, devient un puissant moteur : il faut contrecarrer l'influence britannique et ne pas être absent du « partage du monde » que semblent opérer les autres puissances européennes.

Sur le plan économique, la Révolution industrielle génère de nouveaux besoins. Les partisans de la colonisation y voient un moyen de s'assurer des sources de matières premières (coton, caoutchouc, minerais) à bon marché et de créer des débouchés commerciaux privilégiés pour les produits manufacturés français. L'argument économique est souvent avancé pour justifier les dépenses militaires et administratives auprès de l'opinion publique et des chambres de commerce.

Enfin, une puissante justification idéologique, souvent regroupée sous le concept de « mission civilisatrice », vient légitimer l'entreprise coloniale. Inspirée par les idéaux des Lumières et par un sentiment de supériorité culturelle, cette idéologie postule que la France a le devoir d'apporter le progrès, sa langue, sa culture, son administration et sa religion (le catholicisme) à des peuples considérés comme « arriérés ». Cette vision, teintée de racisme et d'ethnocentrisme, confère une légitimité morale aux conquêtes.

Le processus commence de manière significative avec la prise d'Alger en 1830, qui marque le début de la conquête de l'Algérie. Tout au long du siècle, la France étend méthodiquement son emprise : au Sénégal, en Afrique de l'Ouest, à Tahiti et en Nouvelle-Calédonie, dans le Pacifique, et surtout en Indochine à partir des années 1850. Cette

expansion ne se fait pas sans résistances ni débats en métropole, mais elle dessine les contours d'un empire sur lequel le soleil ne se couche jamais, posant les bases d'une présence française dont l'héritage est encore palpable aujourd'hui.

1. La Révolution française et la naissance de la République

1.1. La révolution française (1789–1799) : chronologie d'une rupture systémique

La Révolution française ne doit pas être perçue comme un simple enchaînement fortuit d'émeutes urbaines, mais bien comme une rupture systémique majeure qui redéfinit radicalement les concepts de pouvoir, de citoyenneté et de souveraineté. En l'espace d'une décennie, les révolutionnaires mettent à bas des structures millénaires, la monarchie absolue de droit divin et la société d'ordres, pour faire entrer la France, puis l'Europe entière, dans la modernité politique.

Pour s'approprier la complexité de cette décennie de bouleversements, il est indispensable d'analyser la dynamique révolutionnaire à travers ses grandes étapes fondatrices, allant de l'impasse fiscale de l'Ancien Régime jusqu'au transfert ultime de l'autorité politique au peuple.

1.1.1. La crise fiscale et la convocation des États généraux (mai 1789)

L'étincelle de la Révolution trouve sa source dans une crise technique : la banqueroute virtuelle des finances royales. Incapable d'imposer des réformes fiscales aux ordres privilégiés que sont la noblesse et le clergé, le roi Louis XVI se voit contraint de convoquer les États généraux à Versailles en mai 1789.

Il s'agissait d'une assemblée consultative extraordinaire convoquée par le monarque sous l'Ancien Régime. Elle réunissait les députés des trois ordres de la société : le clergé (ceux qui prient), la noblesse (ceux qui combattent) et le Tiers État (les travailleurs, représentant environ 95 % de la population). Sa fonction principale était de consentir à la levée de nouveaux impôts en période de crise extrême. Dès l'ouverture de la session le 5 mai 1789, un conflit de procédure éclate. Les députés du Tiers État refusent le vote traditionnel « par

ordre », qui accorde systématiquement deux voix aux privilégiés contre une seule au Tiers État. Ils exigent un vote « par tête », seul garant d'une véritable représentativité nationale. Face à l'inertie et au refus de l'autorité royale, le Tiers État décide de prendre une initiative historique.

1.1.2. Le coup d'État juridique : La naissance de l'Assemblée nationale et le Serment du Jeu de Paume

Le 17 juin 1789 marque la proclamation de l'Assemblée nationale. Sous l'impulsion théorique de l'abbé Sieyès, les députés du Tiers État, rejoints par quelques membres du bas clergé, affirment qu'ils représentent à eux seuls la quasi-totalité du pays. Ils commettent un geste inouï en se proclamant Assemblée nationale. Cet acte marque la fin théorique de l'absolutisme : le roi n'est plus la seule source du pouvoir et la souveraineté réside désormais dans l'organe représentant la Nation. Quelques jours plus tard, le 20 juin 1789, a lieu le Serment du Jeu de Paume. Trouvant les portes de leur salle de réunion fermées sur ordre du roi, les députés se réfugient dans la salle voisine du Jeu de Paume (l'ancêtre du tennis). Ils y prêtent le serment solennel « de ne jamais se séparer [...] jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie et affermie ». Cet acte, hautement politique, fonde l'engagement constitutionnel de la France.

1.1.3. L'irruption de la violence populaire : La prise de la Bastille (14 juillet 1789)

L'effervescence législative et pacifique de Versailles est rapidement rejointe par la révolte populaire et armée à Paris. Inquiets des mouvements de troupes royales autour de la capitale et du renvoi brutal du ministre réformateur Jacques Necker, les bourgeois et artisans parisiens décident de s'armer.

Le mardi 14 juillet 1789, la foule prend d'assaut la Bastille, une prison médiévale qui servait de magasin de poudre. Cet événement revêt immédiatement une portée universelle et hautement symbolique : la chute de la Bastille signifie la fin de l'arbitraire royal et des lettres de cachet qui permettaient d'emprisonner sans jugement. De plus, elle consacre l'entrée définitive des masses populaires urbaines dans l'espace politique français. Enfin,

elle contraint Louis XVI à reculer, à rappeler Necker et à arborer la cocarde tricolore, légitimant ainsi la révolution parisienne.

1.2. La crise sociale (première cause)

Avant la Révolution de 1789, la France n'était pas une société égalitaire. Elle était organisée en trois ordres ou états, un système hiérarchique fondé sur la naissance et la fonction, et non sur la richesse ou le mérite. Cette division était à la fois juridique, fiscale et sociale. Les trois Ordres sont :

Ordre	Fonction
Le Clergé	Le clergé a pour fonction principale de prier pour le salut de tous. Il est le garant de la foi et de l'éducation. C'est un ordre extrêmement puissant et riche. Il est le plus privilégié : il ne paie pas d'impôts, perçoit une dîme d'environ 10 % des récoltes des paysans et possède d'immenses terres.
La Noblesse	Son rôle est de protéger le royaume. Elle doit conseiller le roi et exercer des pouvoirs militaires ou politiques. Elle est également exemptée d'impôts.
Le Tiers État	C'est l'élite : sa fonction est de travailler pour faire fonctionner la société et produire de la richesse. Il représente l'immense majorité de la population (environ 95%). C'est un monde extrêmement divers, allant de l'opulence à la misère la plus totale, et qui comprend la classe des bourgeois, celle du peuple moyen, qu'on appelle « peuple des villes », et celle des paysans. Ce dernier groupe est le plus nombreux (80%). Il vit dans la pauvreté et paie la dîme et les impôts.

L'iniquité de cette structure tripartite ne résidait pas uniquement dans les privilèges fiscaux du clergé et de la noblesse, mais aussi dans la frustration de la bourgeoisie, l'élite montante du Tiers État. Bien que détenant une puissance financière et commerciale, cette bourgeoisie se heurtait au « verrou nobiliaire » qui lui interdisait l'accès aux hautes charges de l'armée, de la magistrature et de l'administration royale.

Pour le monde paysan, qui représentait 80 % de la population, la charge des prélèvements (taille royale, corvée seigneuriale, dîme ecclésiastique) rendait la survie précaire face au moindre aléa climatique, transformant le système social de l'Ancien Régime en une machine à générer de l'exclusion et de la révolte latente (Lefebvre, 1988).

Il convient de souligner que cette répartition tripartite, héritée du Moyen Âge, était devenue totalement anachronique. La richesse économique s'était déplacée vers le commerce et la production marchande, activités contrôlées par la bourgeoisie. Pourtant, le droit de l'Ancien Régime continuait d'accorder la prééminence au sang et à la propriété terrienne. Le verrou nobiliaire n'était pas seulement une barrière professionnelle, mais aussi une humiliation quotidienne pour les talents du Tiers État, qui se voyaient refuser toute reconnaissance sociale et politique malgré leur contribution prépondérante aux finances publiques.

1.3. La crise économique et financière (deuxième cause)

La crise économique et financière constitue la cause immédiate et la plus palpable du déclenchement de la Révolution française. Elle agit comme un puissant accélérateur, transformant les tensions sociales et politiques latentes en une explosion de colère irrépressible. Cette crise frappe simultanément le peuple, déjà vulnérable, et l'état, dont la faillite révèle l'incapacité du régime à se réformer. Au cœur du mécontentement populaire se trouve une crise agricole et frumentaire d'une extrême gravité.

Les étés de 1787 et 1788 sont marqués par des conditions climatiques désastreuses. Un violent orage de grêle en juillet 1788 ravage les récoltes dans une grande partie du nord de la France. Ceci est suivi d'un hiver 1788-1789 particulièrement rigoureux, qui paralyse les transports et endommage les cultures.

La pénurie de grains qui en résulte provoque une flambée des prix. Le pain, qui constitue alors la base de l'alimentation de l'immense majorité de la population (les ouvriers et les paysans pauvres peuvent y consacrer jusqu'à 80 % de leur budget), devient prohibitif. Son

prix atteint des sommets historiques au printemps 1789. Cette hausse n'est pas qu'une simple inflation ; elle se traduit par une crise de subsistance. Pour les masses urbaines et rurales, l'impossibilité d'acheter du pain se traduit par la faim, la malnutrition et la menace de famine. La peur et la colère gagnent rapidement les villes comme les campagnes, créant un terrain extrêmement fertile pour les émeutes.

Parallèlement à cette détresse populaire, l'état français est en situation de faillite virtuelle. Cette crise financière est le résultat de décennies de mauvaise gestion et de dépenses excessives.

Les finances royales sont en difficulté, principalement en raison du coût exorbitant des guerres du XVIIIe siècle. La désastreuse guerre de Sept Ans (1756-1763), qui s'achève par la perte des colonies canadiennes et indiennes, a vidé les caisses. Plus récemment, le soutien français aux insurgés américains lors de la guerre d'Indépendance (1778-1783), bien que victorieux sur les plans militaire et diplomatique, a alourdi la dette de manière catastrophique. La France a dépensé des sommes immenses pour vaincre l'Angleterre, sans en tirer de gains territoriaux ni financiers significatifs.

Le problème fondamental réside dans l'iniquité du système fiscal. La charge des impôts directs (la taille) pèse presque exclusivement sur le Tiers État, tandis que la noblesse et le clergé bénéficient de privilèges fiscaux étendus et ne contribuent que par des « dons » volontaires et insuffisants. L'état ne peut donc pas puiser dans la richesse réelle du pays.

Face à la banqueroute, plusieurs contrôleurs généraux des finances, dont les plus célèbres sont Turgot (1774-1776), Jacques Necker (1777-1781), Calonne (1783-1787) et Loménie de Brienne (1787-1788), tentent de mettre en œuvre des réformes.

L'objectif est d'établir un impôt universel qui toucherait tous les propriétaires, sans distinction d'ordre, afin d'assainir les finances royales.

Ces projets de réforme se heurtent à la farouche opposition des privilégiés (la noblesse et le haut clergé). Ceux-ci, défendant leurs intérêts corporatistes, refusent de renoncer à leurs exemptions fiscales. Ils contestent ces réformes devant les Parlements (cours de justice dominées par la noblesse), qui les rejettent en invoquant les lois fondamentales du royaume.

L'impasse budgétaire de la monarchie absolue était intrinsèquement liée à son refus de réformer l'assiette de l'impôt (Tocqueville, 1856/1967). L'endettement, aggravé par le coût exorbitant de la guerre d'Indépendance américaine, atteignait un point où le service de la dette absorbait plus de la moitié du budget de l'État. Les parlements, bastions de l'aristocratie, pratiquaient une politique d'obstruction systématique à l'égard des projets d'« impôt universel » portés par Calonne et Brienne. Ce blocage politique au sommet, combiné à la flambée du prix du pain au printemps 1789 (qui amputait jusqu'à 80 % du revenu des classes populaires urbaines), a soudé temporairement les intérêts de la bourgeoisie réformatrice et du peuple affamé, transformant une banqueroute technique en une insurrection générale.

Acculé et incapable de faire plier les privilégiés, le roi Louis XVI se voit contraint, sur les conseils de Necker, de convoquer les États généraux en mai 1789. Cette décision, ultime recours pour résoudre la crise financière, aura une conséquence inverse de celle escomptée : au lieu de voter de nouveaux impôts, les représentants du Tiers État, portés par le mécontentement général, vont remettre en cause l'ensemble du système et déclencher la Révolution.

Ainsi, la crise économique et financière crée une situation explosive. D'un côté, le peuple, affamé par la cherté du pain, est poussé à la révolte. De l'autre, l'état, en banqueroute et incapable de se réformer en raison du blocage des privilégiés, perd toute crédibilité et toute autorité. La convocation des États généraux ouvre une boîte de Pandore : elle donne une tribune et une légitimité à ceux qui, portés par cette double crise, vont exiger une refonte complète de la nation.

Il est à souligner que la crise économique n'est pas une simple baisse du pouvoir d'achat, mais bien une question de survie biologique pour les classes populaires. Par ailleurs, la banqueroute technique de l'État met en évidence le paradoxe de l'absolutisme : le Roi est dit « absolu » sur ses sujets, mais il se révèle totalement impuissant face aux structures de privilèges de la noblesse de robe, qui paralysent sa politique financière.

Aspect de la crise	**Manifestations et conséquences**	**Acteurs concernés**	**Impact révolutionnaire**
Détresse populaire			
Crise agricole et de subsistance	- Mauvaises récoltes (grêle de 1788, hiver rigoureux 1788-89) - Pénurie de grains → Flambée du prix du pain - Menace de famine pour le peuple	Le peuple (Tiers État : paysans, ouvriers, citadins)	Colère et révolte populaire : - Émeutes frumentaires - « Grande Peur » de l'été 1789 - Création d'un climat insurrectionnel
Faillite de l'État			
Endettement de l'État	- Dépenses militaires excessives (Guerre de Sept Ans, soutien à la Révolution américaine) - Dette colossale et caisses vides	- La Monarchie - Les contrôleurs - Les généraux (Turgot, Necker, Calonne)	Perte de crédibilité du régime : - Révèle l'incapacité de l'absolutisme à gérer le pays
Blocage des réformes fiscales	- Système fiscal injuste : privilèges de la noblesse et du clergé - Échec des tentatives de réforme (impôt universel) - Opposition des	Les Privilégiés (Noblesse, Clergé) Les Parlements	Blocage politique : - Montre l'égoïsme des élites - Rend la réforme impossible, rendant la révolution nécessaire

	Parlements et des privilégiés		
Conséquences politiques			
Convocation des États généraux (mai 1789)	-Dernier recours de Louis XVI pour résoudre la crise financière -Donne une tribune au Tiers État	-Le roi Louis XVI -Les représentants du Tiers État	Déclenchement du processus révolutionnaire : -Le Tiers État se proclame Assemblée nationale (17 juin 1789) -Serment du Jeu de Paume (20 juin 1789) : promesse de donner une Constitution à la France

Tableau récapitulatif de la deuxième cause

1.4. La crise politique (troisième cause)

La crise politique constitue le troisième pilier de l'effondrement de l'Ancien Régime, révélant une faillite de l'autorité royale qui rendit la révolution possible. Le pouvoir, censé incarner la stabilité et la décision, devint lui-même un facteur de paralysie et de discrédit. L'absolutisme, théoriquement sans limites, s'est retrouvé piégé par ses propres structures et par l'usure de sa représentativité symbolique.

1.4.1. La faiblesse perçue du roi Louis XVI et l'érosion du pouvoir exécutif

La faiblesse perçue du roi Louis XVI fut un élément central de cette crise. Monté sur le trône en 1774, le souverain apparaissait souvent indécis et influençable, ce qui contrastait fortement avec l'image d'un monarque absolu. Son hésitation chronique, son manque de vision politique claire et son incapacité à imposer des réformes cruciales minent le principe même de l'autorité royale, fondé sur la fermeté et la certitude. Le peuple, comme les élites, assistait à un spectacle de division et d'impuissance au sommet de l'État.

Il faut souligner que dans une monarchie absolue de droit divin, la légitimité repose entièrement sur la figure sacrée et infaillible du Roi. Lorsque le souverain n'est plus perçu comme le guide suprême capable de trancher les conflits majeurs, le doute s'installe. Le pouvoir exécutif perd sa substance, et le vide politique commence à se creuser bien avant les premières émeutes populaires.

1.4.2. L'échec des institutions et la paralysie législative de la couronne

L'échec systématique des réformes illustra cette paralysie. Face à la banqueroute imminente, les ministres des finances successifs, tels que Turgot, Necker ou Calonne, proposèrent des solutions similaires : réformer le système fiscal en supprimant les privilèges fiscaux de la noblesse et du clergé afin d'élargir l'assiette de l'impôt. Cependant, chaque tentative se heurta au front du refus des privilégiés, défendu avec véhémence par les Parlements et les assemblées de notables. L'incapacité de la couronne à briser cette opposition démontra qu'elle n'était plus maîtresse de son propre royaume et qu'elle avait perdu la capacité de se réformer elle-même.

L'historien François Furet qualifie cette impasse de « blocage absolutiste ». Le Roi, bien que disposant théoriquement des pleins pouvoirs législatifs, dépendait financièrement et administrativement des parlements pour faire appliquer ses édits. Le refus d'obéissance de la noblesse de robe a révélé que la monarchie était prise en otage par les corps intermédiaires. L'État s'est montré incapable d'imposer l'intérêt général face aux intérêts corporatistes de l'aristocratie.

1.4.3. La cour de Versailles et la désacralisation de l'image royale

Cette impasse alimente une perte de confiance généralisée envers la monarchie. Le discrédit ne toucha pas seulement le roi, mais s'étendit à l'institution dans son ensemble, personnifiée par la cour de Versailles, perçue comme un foyer de corruption et de gaspillage. La reine Marie-Antoinette devint la cible privilégiée de ce mécontentement populaire. Son image frivole, ses dépenses jugées excessives et son origine autrichienne lui valurent le surnom méprisant de « Madame Déficit ». Dans des pamphlets largement diffusés, elle était dépeinte comme l'incarnation de tous les maux : l'étrangère qui

influençait le roi, l'aristocrate insensible aux souffrances du peuple et la cause des difficultés financières du royaume.

Ce phénomène de désacralisation par le pamphlet a joué un rôle d'accélérateur politique. La diffusion clandestine de textes satiriques et de caricatures obscènes a dépouillé la famille royale de son aura de piété et de respectabilité. Versailles n'était plus perçu comme le centre rayonnant du royaume, mais comme un lieu déconnecté des réalités économiques de la nation.

1.4.4. Le constat à la veille de la rupture systémique

Ainsi, à la veille de 1789, la monarchie avait largement perdu sa légitimité. Le roi n'était plus perçu comme le père du peuple, mais comme le chef d'un système injuste et inefficace. Cette crise de confiance créa un vide politique que les événements de 1789 allaient combler, poussant la nation à chercher la souveraineté non plus en la personne du roi, mais en elle-même.

Aspect de la crise	Manifestations concrètes	Conséquences politiques
1. Faiblesse de l'autorité royale	-Louis XVI (roi à partir de 1774) perçu comme indécis et influençable. -Contraste frappant avec l'image attendue d'un monarque absolu et ferme. -Incapacité à trancher et à imposer une direction politique claire.	Effritement du principe de la monarchie absolue : le pouvoir, jadis source de stabilité, devient un facteur de paralysie.
2. Échec des réformes financières	- Ministres réformateurs successifs (Turgot, Necker, Calonne). - Propositions similaires : réforme fiscale visant à faire payer les impôts aux privilégiés	Paralysie de l'État : la monarchie est incapable de se réformer et de résoudre la banqueroute, ce qui prouve qu'elle n'est plus maîtresse du royaume.

	(noblesse, clergé). -Opposition systématique des privilégiés, soutenue par les Parlements.	
3. Perte de confiance et discrédit de la monarchie	- La cour de Versailles est associée à la corruption et au gaspillage. - Marie-Antoinette devient la cible symbolique, surnommée « Madame Déficit ». - Propagation de pamphlets la dépeignant comme frivole, dépensière, étrangère et nuisible.	Crise de légitimité : le roi n'est plus perçu comme le « père du peuple », mais comme le chef d'un système injuste. Perte de confiance des élites et du peuple.
4. Conséquence globale	Création d'un vide politique au sommet de l'État.	

Tableau récapitulatif de la deuxième cause

1.5. La crise intellectuelle : les Lumières (quatrième cause)

Au-delà des crises politiques et sociales, la Révolution française fut préparée par une profonde transformation des mentalités portée par le mouvement des Lumières. Tout au long du XVIIIe siècle, les philosophes et les intellectuels entreprirent un travail de sape intellectuel contre les fondements idéologiques de l'Ancien Régime. Leurs écrits, diffusés à travers de nouveaux espaces de sociabilité, érodèrent progressivement la légitimité de la monarchie absolue et de la société d'ordres, en proposant de nouveaux principes d'organisation politique et sociale fondés sur la raison, la justice et les droits naturels.

Les penseurs des Lumières attaquèrent le principe même de la monarchie de droit divin. Montesquieu, dans *De l'Esprit des lois* (1748), analysa les différents systèmes politiques et proposa la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) comme garantie contre le despotisme. Cette théorie fournira plus tard le modèle constitutionnel pour limiter l'autorité du roi. Voltaire, quant à lui, mena un combat incessant contre

l'intolérance religieuse et l'injustice de l'arbitraire judiciaire de l'Ancien Régime. Ses pamphlets et son célèbre cri de ralliement, « *Écrasez l'Infâme !* », visant le fanatisme, contribuèrent à saper l'autorité de l'Église, pilier de l'ordre établi.

La critique la plus radicale vint de Jean-Jacques Rousseau. Dans *Du Contrat social* (1762), il développe l'idée que la souveraineté n'appartient pas à un monarque, mais au peuple tout entier. Selon lui, la loi doit être l'expression de la « *volonté générale* », et les citoyens s'unissent par un pacte social pour former une communauté politique. Sa phrase célèbre, « *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers* », résume parfaitement le sentiment d'asservissement imposé par les institutions traditionnelles et annonce le désir d'émancipation. Cette conception de la souveraineté populaire sera au cœur de l'idéal républicain en 1792.

La diffusion des idées des Lumières a opéré une véritable « révolution culturelle profane » (Chartier, 1990). En subvertissant les concepts d'obéissance et de soumission théologique, les écrits de Montesquieu, de Voltaire et de Rousseau ont fourni au Tiers État un lexique politique homogène. Des notions jusque-là abstraites, comme la « volonté générale », le « pacte social » ou la « séparation des pouvoirs », sont devenues des outils programmatiques immédiats lors de la rédaction des Cahiers de doléances. Cette mutation intellectuelle a permis la désacralisation de l'autorité royale, rendant pensable et légitime le transfert de la souveraineté du monarque à la Nation assemblée.

La puissance de ces idées résidait dans leur large diffusion. Grâce à l'essor de l'imprimerie, les livres et surtout les pamphlets circulèrent bien au-delà des cercles savants. Les salons littéraires, tenus par des femmes influentes, devinrent des lieux où l'aristocratie éclairée et la bourgeoisie cultivée se mêlaient pour débattre des nouvelles philosophies. Parallèlement, les loges maçonniques, sociétés discrètes fondées sur des idéaux de raison et de fraternité, servirent de réseaux pour propager ces idées subversives auprès des élites.

Ainsi, les Lumières ne déclenchèrent pas directement la Révolution, mais elles préparèrent les esprits à accepter l'idée d'un changement radical. En offrant un cadre intellectuel alternatif à l'absolutisme, elles fournirent les concepts clés — séparation des pouvoirs,

souveraineté nationale, droits naturels — qui deviendront les piliers de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 et le fondement de la France moderne.

Aspect	**Description**	**Acteurs**	**Impact sur la Révolution**
Contexte général	Mouvement intellectuel du XVIIIe siècle qui remet en cause les fondements de l'Ancien Régime (monarchie absolue, société d'ordres, religion dominante) au nom de la Raison, de la justice et des droits naturels.	Les Philosophes	Création d'un climat intellectuel propice à une remise en cause radicale du pouvoir établi.
Critique politique	Attaque du principe de la monarchie de droit divin et proposition de nouveaux modèles d'organisation du pouvoir pour éviter le despotisme.	Montesquieu (De l'Esprit des lois, 1748) : Prône la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire).	Inspire les constitutions révolutionnaires qui visent à limiter le pouvoir du roi.
Critique sociale et religieuse	Dénonciation de l'injustice, des privilèges et de l'intolérance religieuse de l'Ancien Régime.	Voltaire : Combat l'arbitraire judiciaire et le fanatisme religieux (« Écrasez l'infâme ! »).	Sape la légitimité de l'Église et de la société de privilèges, préparant leur abolition (nuit du 4 août 1789).

Nouveau fondement de la souveraineté	Proposition la plus radicale : la souveraineté n'appartient pas au roi, mais au peuple.	Rousseau (Du Contrat social, 1762) : défend la souveraineté du peuple et la « volonté générale ». La fameuse citation « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers » symbolise ce désir d'émancipation.	Devient le principe fondateur de la République proclamée en 1792.
Moyens de diffusion	Ces idées nouvelles se répandent grâce à de nouveaux canaux qui échappent au contrôle strict de la monarchie.	- Livres et pamphlets - Salons littéraires (tenus par des femmes) - Loges maçonniques	Permettent la circulation des idées subversives au-delà des élites, touchant une bourgeoisie cultivée qui sera à l'avant-garde de la Révolution.

Tableau récapitulatif de la quatrième cause

2. La naissance de la République

La proclamation de la République en France, le 21 septembre 1792, constitue un moment fondateur de l'histoire politique française et européenne. Cette naissance révolutionnaire marque une rupture radicale avec le principe millénaire de la monarchie de droit divin, en substituant à la souveraineté du roi celle de la Nation. Issue des convulsions de la Révolution française, cette Première République naît dans un contexte de guerre extérieure et de crise intérieure, portant l'idéal d'un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

L'avènement républicain ne se limite pas à un simple changement institutionnel : il incarne l'aboutissement des philosophies des Lumières et l'émergence de nouvelles conceptions politiques. La devise « Liberté, Égalité, Fraternité » devient le credo de cette nouvelle France qui entend fonder la légitimité politique sur la volonté générale plutôt que sur l'hérédité. Cette première expérience républicaine, bien que brève et tumultueuse, installe durablement dans la conscience collective française l'idée que la République représente la forme de gouvernement la plus compatible avec les principes démocratiques.

2.1. La Première République (1792-1804)

La Première République émerge dans un climat d'urgence nationale. Après la prise des Tuileries [1] le 10 août 1792 et l'emprisonnement de la famille royale, la France révolutionnaire fait face à une triple menace : l'invasion austro-prussienne (bataille de Valmy le 20 septembre 1792), la guerre civile en Vendée[2], et la crise économique. Ces périls justifient, aux yeux des révolutionnaires, les mesures d'exception qui marqueront cette période.

2.1.1. La Convention nationale (1792-1795)

Cette assemblée élue au suffrage universel connaît trois phases distinctes :

- Girondins (septembre 1792-juin 1793) : Dominés par les modérés, ils hésitent sur le sort du roi ;

[1] La journée du 10 août 1792 est, après le 14 juillet 1789, l'une des journées les plus décisives de la Révolution française, au point que certains historiens la qualifient de « Seconde Révolution ». Cette journée est organisée et menée par la Commune insurrectionnelle de Paris (La Commune de Paris (1789-1795) est le gouvernement révolutionnaire établi à Paris à la suite de la prise de la Bastille le 14 juillet 1789. Reconnue par le roi Louis XVI le 17 juillet et dotée d'une force armée) et par les sections parisiennes. Après plusieurs assauts, la foule d'insurgés prend le palais des Tuileries, siège du pouvoir exécutif. C'est aussi la première fois, depuis le début de la Révolution, qu'une journée révolutionnaire est dirigée également contre l'Assemblée (première représentation nationale française de « type moderne » — élue entre le 29 août et le 5 septembre 1791) . Cette journée révolutionnaire consomme la chute de la monarchie constitutionnelle (un type de régime politique qui reconnaît un monarque élu ou héréditaire comme chef de l'État, mais où une constitution limite ses pouvoirs).

[2] La guerre de Vendée est un conflit de la Révolution française, qui a duré de mars 1793 à 1796. Elle débute par des soulèvements paysans, notamment en réaction à la conscription militaire obligatoire, dans l'ouest de la France, opposant des insurgés royalistes et catholiques aux troupes républicaines. Ce conflit fut extrêmement violent, marqué par des massacres des deux côtés

- Montagnards (juin 1793-juillet 1794) : Période de la Terreur avec le gouvernement révolutionnaire ;
- Thermidoriens (juillet 1794-octobre 1795) : Réaction modérée après l'exécution de Robespierre.

Le Comité de salut public[3], véritable gouvernement de la Terreur[4], organise la défense nationale, fixe le plafond des prix et des salaires, et crée des instruments de contrôle tels que le *Tribunal révolutionnaire*. Près de 17 000 condamnations à mort sont prononcées, dont celles de Marie-Antoinette et des Girondins[5].

2.1.2. Le Directoire (1795-1799)

Régime dirigé par cinq directeurs, il repose sur la *Constitution de l'an III* qui établit un suffrage censitaire. *Le Directoire* doit constamment manœuvrer entre les complots royalistes (l'insurrection du 13 vendémiaire an IV, réprimée par Bonaparte) et les néo-jacobins (la conjuration des Égaux de Babeuf en 1796). Sa politique extérieure est marquée par les succès militaires (les campagnes d'Italie et d'Égypte) qui renforcent le prestige des généraux, notamment celui de Bonaparte.

---

[3] Le Comité de salut public est un des organes parlementaires de gouvernement mis en place par la Convention pour faire face aux dangers qui menacent la République française au printemps 1793 (invasion et guerre civile) pendant la période de la Terreur (une période de la Révolution française s'étendant entre 1793 et 1794. Elle est caractérisée par la mise en place d'un gouvernement révolutionnaire centré sur le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale).

[4] La Terreur est une période de la Révolution française s'étendant entre 1793 et 1794. Elle est caractérisée par la mise en place d'un gouvernement révolutionnaire centré sur le Comité de salut public et le Comité de sûreté générale. Ce gouvernement issu de la Convention nationale et la suspension temporaire de la Constitution de l'an I et donc de la légalité républicaine, se donne pour but de faire face aux multiples troubles que connaît alors la France : révolte fédéraliste, insurrection vendéenne, guerre extérieure menée par les puissances monarchistes d'Europe. La Terreur se caractérise ainsi par un état d'exception destiné à endiguer militairement, politiquement, et économiquement la crise multiple à laquelle le pays est alors confronté.

[5] La Gironde est, au début de la Révolution française, un groupe politique issu du parti patriote, dont les membres sont appelés « girondins », particulièrement connu en raison du conflit mortel qui l'a opposé au groupe des montagnards dans les premiers mois de la Ire République (septembre 1792-juin 1793).
Influents à l'Assemblée législative (1er octobre 1791-20 septembre 1792), ils ont des ministres dans le gouvernement de Louis XVI et soutiennent notamment l'entrée en guerre de la France contre l'Autriche (avril 1792).
Les Girondins ont été guillotinés le 31 octobre 1793, après leur arrestation le 2 juin 1793. Leur chute est le résultat de la lutte de pouvoir avec les Jacobins (Montagnards) et de l'insurrection des sans-culottes et de la Commune de Paris qui réclamait la destitution des députés girondins. Vingt-deux Girondins, dont leurs principaux leaders, ont été condamnés à mort et exécutés.

2.1.3. Le Consulat (1799-1804)

Le coup d'État du 18 Brumaire[6] an VIII (9 novembre 1799) porte Bonaparte[7] au pouvoir en tant que Premier Consul. *La Constitution de l'an VIII* concentre l'essentiel des pouvoirs entre ses mains :

- Initiative des lois ;
- Nomination des fonctionnaires ;
- Direction de la diplomatie.

Bonaparte modernise la France (il instaure un code civil, une banque de France, des lycées et la Légion d'honneur) tout en verrouillant progressivement le régime. Le plébiscite de 1802 le nomme Consul à vie, puis le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) établit l'Empire, mettant fin à la Première République.

2.2. La Deuxième République (1848-1852)

La Deuxième République, proclamée le 24 février 1848 après les journées révolutionnaires parisiennes qui contraignirent le roi Louis-Philippe à abdiquer, incarne une expérience républicaine brève mais décisive dans l'histoire politique française. Sa trajectoire, marquée par des avancées démocratiques fondamentales mais aussi par de violentes contradictions sociales, illustre les tensions entre les idéaux révolutionnaires et la réalité du pouvoir.

[6] Le coup d'État du 18 Brumaire an VIII (9-10 novembre 1799) a permis à Napoléon Bonaparte de prendre le pouvoir en France, mettant fin au Directoire et à la Révolution française. Organisé par Emmanuel-Joseph Sieyès et exécuté par Bonaparte, ce coup d'État a instauré le Consulat, un nouveau régime dans lequel Bonaparte est devenu Premier Consul, concentrant la majeure partie du pouvoir.

[7] La maison impériale de France désigne la dynastie impériale française et ses branches collatérales. Elle est issue de la famille Bonaparte, une famille patricienne corse originaire d'Italie, reconnue noble en France sous l'Ancien Régime et devenue maison impériale à la suite de l'élévation de Napoléon Bonaparte à la dignité d'empereur des Français le 18 mai 1804. Trois de ses membres ont régné sur la France :

- le fondateur de la dynastie, Napoléon Ier, de 1804 à 1814, puis en 1815,
- en théorie, son fils Napoléon II, en 1815,
- et son neveu Napoléon III, de 1852 à 1870 (après avoir été le premier président de la République française, de 1848 à 1852, sous le nom de Louis-Napoléon Bonaparte).

2.2.1. La révolution de février[8] et le gouvernement provisoire

L'effondrement de la Monarchie de juillet[9] résulte d'une triple crise : politique (refus des réformes électorales), économique (crise agricole et industrielle) et sociale (montée des revendications ouvrières). Le gouvernement provisoire, où siègent des poètes et des révolutionnaires sous la présidence du romantique Alphonse de Lamartine, doit concilier les aspirations contradictoires de la bourgeoisie libérale et des classes populaires parisiennes.

2.2.2. Les grandes réalisations démocratiques

Dès ses premiers jours, ce gouvernement prend des mesures historiques :

- L'abolition définitive de l'esclavage (27 avril 1848), portée par Victor Schoelcher, libère près de 250 000 personnes dans les colonies françaises ;
- L'établissement du suffrage universel masculin, étendant le corps électoral de 250 000 à 9 millions d'hommes ;
- La reconnaissance du droit au travail (article 13 du préambule constitutionnel), concrétisée par la création des Ateliers nationaux.

2.2.3. La fracture sociale et les journées de juin

Les ateliers nationaux[10], destinés à fournir du travail aux chômeurs parisiens, deviennent rapidement un symbole des tensions sociales. Leur fermeture, décidée par la commission exécutive en juin 1848, déclenche une insurrection ouvrière d'une violence inédite. La

[8] La révolution française de 1848, parfois appelée « révolution de février », est la troisième révolution française après celles de 1789 et de 1830. Elle se déroule à Paris du 22 au 25 février 1848.
Sous l'impulsion des libéraux et des républicains, une partie du peuple parisien se soulève à nouveau et parvient à prendre le contrôle de la capitale. Le roi Louis-Philippe est contraint d'abdiquer en faveur de son petit-fils, Philippe d'Orléans, le 24 février 1848.
[9] La monarchie de Juillet est le régime politique du royaume de France entre 1830 et 1848.
[10] Les ateliers nationaux sont une organisation créée pour fournir du travail aux chômeurs parisiens après la révolution de février 1848. Ils sont sous le contrôle de l'État, qui intervient directement en fournissant, en organisant et en rémunérant le travail. Cette pratique dure 3 mois, de février à mai 1848.

répression dirigée par le général Cavaignac fait plusieurs milliers de morts et marque une rupture définitive entre la République et le mouvement ouvrier naissant.

2.2.4. L'échec constitutionnel et la montée de Louis-Napoléon Bonaparte

La constitution de novembre 1848 établit un régime présidentiel fort, sans prévoir de mécanismes efficaces pour résoudre les conflits entre l'exécutif et le législatif. L'élection triomphale de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence (74% des voix) en décembre 1848 s'explique par :

- Le prestige du nom napoléonien ;
- La peur bourgeoise face aux « classes dangereuses » ;
- L'habileté propagandiste du candidat.

2.2.5. La fin tragique : du coup d'état à l'Empire

Pendant trois ans, le « prince-président » prépare méthodiquement son coup de force face à une Assemblée conservatrice qui lui refuse le droit à la réélection. Le coup d'état du 2 décembre 1851 (anniversaire du sacre de Napoléon Ier et d'Austerlitz) s'accompagne :

- De l'arrestation des opposants ;
- De la dissolution de l'assemblée ;
- D'une violente répression des résistances républicaines en province.

Le plébiscite du 21 décembre 1851 légalise a posteriori le coup de force, ouvrant la voie au rétablissement de l'Empire le 2 décembre 1852.

La Deuxième République meurt ainsi de ne pas avoir su concilier ordre et mouvement, autorité et démocratie, laissant un héritage paradoxal où se mêlent avancées démocratiques durables et échecs institutionnels.

2.3. La Troisième République (1870-1940)

Proclamée le 4 septembre 1870, après Sedan, la Troisième République s'impose comme le régime le plus pérenne des régimes contemporains. Née des décombres de la guerre franco-prussienne, elle s'ancre en jugulant l'insurrection de la Commune (1871) et les velléités de restauration monarchique. Les lois constitutionnelles de 1875 consacrent un parlementarisme rationalisé où la fonction présidentielle est minorée. Sous l'égide de Jules Ferry, les lois de 1881-1882 fondent le catéchisme républicain par une instruction gratuite, laïque et obligatoire, sanctuarisée par la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. En dépit d'une instabilité ministérielle endémique et de crises systémiques majeures (boulangisme, affaire Dreyfus, Grande Guerre), le régime enracine les libertés publiques. Il sombre en 1940 face à l'offensive allemande, cédant la place au régime de Vichy.

2.4. La Quatrième République (1946-1958)

Instituée à la Libération, la Quatrième République conjugue reconstruction économique et convulsions coloniales. Sa Constitution d'octobre 1946 consacre la toute-puissance de l'Assemblée nationale au détriment de l'exécutif. Si la période s'avère féconde sur les plans social (fondation de la Sécurité sociale en 1945) et diplomatique (impulsion de la CECA en 1951 et du traité de Rome en 1957), elle achoppe sur les déchirures de la décolonisation. Au conflit indochinois (1946-1954), scellé par le désastre de Diên Biên Phu, succède la guerre d'Algérie dès 1954. Paralysé par une instabilité gouvernementale chronique (24 ministres en 12 ans), le régime capitule lors du putsch d'Alger de mai 1958, qui acte le retour du général de Gaulle et la refonte des institutions.

2.5. La Cinquième République (1958-présent)

Née de la crise algérienne, la Cinquième République rompt avec la tradition parlementaire française. La Constitution de 1958, approuvée par référendum, établit un régime semi-présidentiel qui renforce considérablement le pouvoir exécutif. Le président de la République, élu au suffrage universel direct depuis 1962, dispose de pouvoirs étendus (article 16, sur les pleins pouvoirs, et le pouvoir de dissolution de l'Assemblée nationale).

Le régime a connu plusieurs cohabitations[11] (1986-1988, 1993-1995, 1997-2002) qui ont mis à l'épreuve sa flexibilité. Les principales évolutions incluent la décentralisation (lois Defferre de 1982-1983), l'approfondissement de la construction européenne (traité de Maastricht en 1992) et plusieurs révisions constitutionnelles majeures (quinquennat en 2000, révision de 2008). Malgré des crises politiques et sociales récurrentes, la Cinquième République demeure le régime le plus stable depuis la Révolution française.

[11] L'existence d'un président et d'un gouvernement aux tendances politiques opposées. C'est la coexistence institutionnelle entre un chef d'état et un chef du gouvernement politiquement antagonistes.

Chapitre 2

La Révolution et les droits de l'homme blanc

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 constitue l'acte fondateur de la modernité juridique universelle. En proclamant que *« les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »*, le texte opère une rupture philosophique radicale avec l'ordre hiérarchique traditionnel. Cependant, l'historiographie critique contemporaine (Scott, 1998) souligne la contradiction inhérente à cet universalisme révolutionnaire. En pratique, la mise en œuvre de ces droits a révélé une profonde fracture entre l'universalité abstraite des principes proclamés et l'exclusion concrète des catégories subalternes : les non-propriétaires (soumis au suffrage censitaire), les femmes (reléguées à la citoyenneté passive) et les populations colonisées maintenues sous le joug de l'esclavage économique.

La Révolution française de 1789 est un événement fondateur qui a changé le cours de l'histoire. Avec son slogan « Liberté, Égalité, Fraternité », elle a promis de construire une société nouvelle fondée sur la justice et les droits de tous. Le texte le plus important de cette période est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (août 1789).

Ce document est révolutionnaire : pour la première fois, il affirme que tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Il établit des principes fondamentaux tels que la liberté, la souveraineté nationale et la résistance à l'oppression. Cependant, un paradoxe immense apparaît très vite. En théorie, les droits sont « universels », mais en pratique, ils ne sont accessibles qu'à une infime minorité de la population. Le mot « Homme » dans la Déclaration est entendu au sens très restrictif de l'homme blanc et propriétaire. Ainsi, la majorité des habitants sont exclus des droits qu'on était censé leur accorder.

1. Le paradoxe fondamental de 1789

Malgré son langage universel, la Déclaration de 1789 crée en réalité une nouvelle catégorie de citoyens de seconde zone. Les exclus sont nombreux :

- **Les femmes** : Elles sont considérées comme des « citoyennes passives ». Elles n'ont pas le droit de vote, ne peuvent pas être élues et restent sous l'autorité de leur mari ou de leur père. Leur rôle se limite à la sphère privée.
- **Les personnes esclavagées** : Dans les colonies françaises (comme Saint-Domingue, la Martinique et la Guadeloupe), l'esclavage est la base de l'économie. Des centaines de milliers d'Africains et leurs descendants sont considérés non pas comme des hommes, mais comme des objets à posséder et à vendre.
- **Les hommes non propriétaires et les minorités** : Le suffrage est dit « censitaire ». Cela signifie que pour voter ou être élu, il faut payer un impôt minimum. Les hommes trop pauvres, ainsi que certaines minorités religieuses, comme les Juifs, sont donc également exclus de la vie politique.

2. Combat pour les droits des femmes : Olympe de Gouges

2.1. Participation sans la reconnaissance

Les femmes ne sont pas restées passives. Elles ont activement participé à la Révolution : elles ont marché sur Versailles en octobre 1789 pour ramener la famille royale à Paris, ont créé des clubs politiques, comme la Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires, et ont débattu dans les salons. Pourtant, leurs contributions ne sont pas récompensées par l'octroi de droits politiques.

2.2. Protestation d'Olympe de Gouges

En 1791, Olympe de Gouges, une femme de lettres éclairée, décide de dénoncer cette hypocrisie. Sa méthode est brillante : elle rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne.

- Elle reprend, article par article, la Déclaration de 1789 en remplaçant « l'Homme » par « la Femme ». Son but est de montrer que si les principes sont vraiment universels, ils doivent s'appliquer aux femmes.
- Un message clair : Dans son préambule, elle s'adresse directement à la reine Marie-Antoinette pour l'appeler à soutenir la cause des femmes. Elle dénonce l'injustice fondamentale : les femmes sont punies comme les hommes (elles peuvent être guillotinées) mais n'ont pas les mêmes droits.
- Sa phrase célèbre : « *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits*. Elle ajoute : « *Si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit également avoir le droit de monter à la tribune.* Autrement dit, si elle est suffisamment responsable pour être exécutée, elle est suffisamment responsable pour participer à la vie politique.

L'exclusion des femmes de la sphère politique par l'Assemblée constituante ne relevait pas d'un simple oubli, mais d'une volonté doctrinale de sanctuariser l'espace public comme un attribut exclusivement masculin (Fraisse, 1989). En publiant sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* en 1791, Olympe de Gouges opère un coup de force textuel et rhétorique. En calquant sa structure sur le texte de 1789, elle démontre que l'universalisme jacobin est, en réalité, un particularisme masculin. L'exécution d'Olympe de Gouges en 1793, sous la Terreur, s'est accompagnée d'interdictions strictes visant les clubs politiques féminins, illustrant la fermeture violente de l'espace civique aux femmes au nom d'une vision patriarcale de la vertu républicaine.

2.3.Conséquences

La société de l'époque n'était pas prête à accueillir ces idées. Madame Olympe de Gouges est considérée comme une menace pour l'ordre public. Elle est arrêtée et guillotinée en 1793. Son exemple montre que la revendication d'égalité entre les sexes était perçue comme dangereuse. Son combat, bien qu'étouffé à l'époque, demeure un jalon essentiel de l'histoire du féminisme.

3. Combat contre l'esclavage : révolte de Saint-Domingue

La révolution de Saint-Domingue (1791-1804) constitue l'épicentre des contradictions de la modernité occidentale (James, 1938/1949). En proclamant l'universalité des droits de l'homme en 1789, la France coloniale s'est retrouvée prise au piège de ses propres principes face à ses colonies. Saint-Domingue, la plus riche des possessions françaises grâce à l'exploitation humaine, est devenue le théâtre de la première décolonisation radicale du monde noir. L'étude de ce jalon historique montre comment les populations opprimées se sont emparées des concepts philosophiques métropolitains pour mener une guerre de libération totale.

3.1.Le contraste

Dans la riche colonie de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti), la situation est explosive. Les esclaves entendent parler des idéaux de « Liberté » et d'« Égalité » qui circulent depuis la France. Pour eux, qui subissent les pires brutalités, le contraste entre ces principes et leur réalité est insupportable. La Révolution en France donne l'espoir que la liberté peut aussi leur être accordée.

Ce contraste violent met en lumière l'ambiguïté des révolutionnaires français de 1789. En métropole, l'économie des grands ports comme Bordeaux ou Nantes dépendait directement du commerce triangulaire et du sucre produit à Saint-Domingue. Les esclaves, soumis au Code noir, étaient juridiquement considérés comme des biens meubles, privés de toute humanité. Lorsque la nouvelle de la Déclaration des droits de l'homme franchit l'océan, elle provoque un choc idéologique irréversible. Les populations esclavagisées s'approprient immédiatement ce lexique de l'émancipation. Elles refusent que la liberté proclamée soit un attribut réservé aux seuls propriétaires blancs de la métropole.

3.2. La Révolte et la première abolition (1791-1794)

En août 1791, une grande révolte d'esclaves éclate dans le nord de Saint-Domingue. Menée par des figures telles que Toussaint Louverture, cette révolte est extrêmement bien organisée et déterminée. Il s'agit d'une véritable lutte pour la liberté. Il ne s'agit pas d'une simple révolte ou d'une jacquerie passagère, mais d'une véritable guerre pour l'application des droits de l'homme aux esclaves. Les insurgés s'organisent en armées disciplinées, recourent à la guérilla et exploitent leur connaissance du terrain montagneux pour mettre en échec les colons et les troupes envoyées pour les réprimer.

Cette stratégie permet de remporter la victoire par la force. La révolte est si puissante que l'armée française est mise en difficulté. Sous la pression des insurgés et pour tenter de reprendre le contrôle de la colonie face aux menaces d'invasions espagnoles et britanniques, l'assemblée révolutionnaire en France (la Convention) vote, le 4 février 1794, la première abolition de l'esclavage dans l'empire français. C'est une victoire historique, arrachée de force par les esclaves eux-mêmes. L'historien colonial Yves Benot (1989) a démontré que l'abolition du 4 février 1794 n'était pas un élan humaniste spontané de la Convention, mais une mesure de realpolitik, arrachée par l'insurrection militaire des esclaves menée par Toussaint Louverture.

Il est crucial de comprendre que la République française n'a pas « offert » la liberté aux noirs : ce sont les insurgés de Saint-Domingue qui ont contraint la France républicaine à s'aligner sur ses propres principes philosophiques en légitimant leur émancipation par les armes.

3.3. Le rétablissement de l'esclavage et la naissance d'Haïti

Cette victoire est fragile. En 1802, Napoléon Bonaparte, qui rêve de reconstruire un grand empire colonial fondé sur l'économie de plantation, envoie une expédition militaire à Saint-Domingue sous le commandement du général Leclerc. Napoléon rétablit l'esclavage dans les colonies françaises. Ce retour en arrière atteste de la prééminence des intérêts mercantilistes et financiers sur les Droits de l'Homme au sein du Consulat. Toussaint Louverture est capturé par traîtrise et déporté en France, où il meurt en captivité. Face à

cette trahison et au spectre de la réincarcération, les anciens esclaves, désormais menés par Jean-Jacques Dessalines, reprennent immédiatement les armes.

Le conflit change alors de nature : ils combattent non seulement pour leur liberté individuelle, mais aussi pour l'indépendance de leur pays, car ils comprennent qu'aucune liberté n'est durable sous la tutelle de la métropole. Ils battent définitivement l'armée française lors de la célèbre bataille de Vertières et proclament l'indépendance d'Haïti le 1er janvier 1804, créant la première république noire libre du monde. La victoire finale de Jean-Jacques Dessalines à la bataille de Vertières et la naissance d'Haïti le 1er janvier 1804 marquent la première décolonisation radicale du monde noir, posant les bases des résistances futures à l'impérialisme occidental. En brisant simultanément les chaînes de l'esclavage et du colonialisme, Haïti a accompli la traduction la plus concrète et la plus universelle des idéaux de 1789, démontrant que la dignité humaine ne souffre aucune exception géographique ni raciale.

Chapitre 3
La Révolution industrielle

Au XIXe siècle, la France connaît un changement immense. Le pays, majoritairement agricole et artisanal, entre dans l'ère de l'industrie et de la ville. Ce grand bouleversement, appelé la Révolution industrielle, commence en Angleterre à la fin du XVIIIe siècle avant de se développer en France à partir des années 1830. Elle prend vraiment son essor sous la Monarchie de Juillet (1830-1848) et atteint son apogée sous le Second Empire de Napoléon III (1852-1870), période de modernisation intense. Ce changement va bien au-delà de simples inventions. C'est une transformation complète qui touche toute la société. Sur le plan économique, on passe de l'artisanat à la production de masse dans les usines, grâce à la machine à vapeur et au chemin de fer.

Socialement, cet essor industriel provoque un exode rural massif : les paysans quittent les campagnes pour travailler en ville. Cette nouvelle organisation fait émerger deux classes sociales opposées : la bourgeoisie (les propriétaires des usines) et le prolétariat (les ouvriers).

1. Les moteurs de la révolution économique et technique

L'industrialisation de la France repose sur plusieurs innovations décisives qui transforment radicalement les modes de production et de transport.

1.1. Les innovations transformatrices

La machine à vapeur, perfectionnée par James Watt, constitue le cœur de la révolution industrielle. Cette invention permet de produire une énergie mécanique fiable et puissante, remplaçant la force humaine, animale ou hydraulique. Les usines peuvent désormais fonctionner en continu, indépendamment des conditions naturelles. Les progrès de la sidérurgie (production de fer et d'acier) sont tout aussi essentiels. Les nouveaux

procédés, comme le four à pudding ou le convertisseur Bessemer, permettent de produire en grande quantité des métaux de meilleure qualité et à moindre coût.

L'acier devient la matière première indispensable pour construire des machines, des outils et des infrastructures. Le charbon sert de « carburant » à cette révolution. Il alimente les machines à vapeur et les hauts-fourneaux. L'exploitation intensive des bassins houillers du Nord-Pas-de-Calais et de Lorraine constitue la base énergétique de l'industrie française.

1.2. La révolution des transports : le chemin de fer

L'invention de la locomotive par Stephenson, en Angleterre, trouve rapidement des applications en France. Dès 1837, la première ligne ferroviaire française relie Paris à Saint-Germain-en-Laye. Mais c'est sous le Second Empire que le réseau ferroviaire connaît un développement spectaculaire.

Le « plan Freycinet » (1878-1882) standardise le réseau et l'étend sur l'ensemble du territoire national. Cette politique volontariste permet de désenclaver les régions isolées et d'unifier le marché national. Les marchandises circulent plus rapidement et à moindre coût, ce qui stimule le commerce et l'industrie.

1.3. D'autres secteurs moteurs

L'industrie textile (coton, laine) est la première à se mécaniser. Les métiers à tisser automatiques remplacent le travail des artisans, concentrant d'abord la production dans des manufactures, puis dans des usines.

L'exploitation minière connaît un essor considérable pour répondre aux besoins en charbon et en minerai. Les bassins houillers du Nord et de l'Est deviennent des paysages industriels caractéristiques, attirant une main-d'œuvre importante.

Vers la fin du siècle, de nouvelles énergies, telles que l'électricité et le pétrole, annoncent une deuxième révolution industrielle, avec l'apparition du moteur à explosion et de nouvelles possibilités techniques.

2. Les transformations de la société française

2.1. L'exode rural et l'explosion urbaine

L'industrialisation provoque un mouvement massif de population : l'exode rural. Les paysans quittent les campagnes pour plusieurs raisons :

- L'attraction des villes qui offrent des salaires réguliers ;
- La répulsion des campagnes due à la modernisation de l'agriculture (moins de main-d'œuvre nécessaire) et au morcellement des terres.

2.2. La naissance de deux nouvelles classes sociales

Cette transformation donne naissance à deux classes sociales antagonistes :

- La bourgeoisie industrielle : propriétaires des usines, des mines et des capitaux ;
- Le prolétariat ouvrier : travailleur salarié ne possédant que sa force de travail.

2.3. La vie quotidienne : entre progrès et misère

Le contraste entre ces deux classes est saisissant. La bourgeoisie bénéficie d'un nouveau confort matériel et accède à la culture et aux loisirs. En revanche, le prolétariat endure des conditions extrêmement difficiles :

- Conditions de travail : journées de 12 à 15 heures, salaires de misère, insécurité permanente ;
- Conditions de vie : entassement dans des logements insalubres (taudis, courées), malnutrition, propagation des maladies.

3. Les conséquences et les tensions de l'industrialisation

3.1.Les grands progrès et les aspects positifs

Malgré ces problèmes, la révolution industrielle apporte des progrès indéniables :

- Enrichissement global de la nation et croissance économique soutenue ;

- Progrès techniques spectaculaires dans tous les domaines ;
- Émergence de la consommation de masse (avec l'apparition des grands magasins comme Le Bon Marché).

3.2. L'envers du décor : les grandes inégalités

On assiste à de grandes inégalités :

- Le travail des enfants est courant dans les usines et les mines ;
- Les ouvriers ne bénéficient d'aucune protection sociale en cas de maladie, d'accident ou de chômage.

3.3. L'émergence des contestations

Face à ces injustices, des mouvements de protestation apparaissent :

- Les premières grèves et révoltes ouvrières (comme celle des Canuts à Lyon en 1831) ;
- La naissance des mouvements sociaux (socialisme, syndicalisme) ;
- Les débuts d'une législation sociale (les premières lois sur le travail des enfants en 1841).

La Révolution industrielle constitue donc le catalyseur fondamental du basculement de la France vers la modernité. Loin de se limiter à une simple transition technologique, elle a opéré une refonte structurelle des équilibres économiques, démographiques et sociétaux, remplaçant l'ordre agraire traditionnel par une civilisation industrielle régie par les impératifs du capitalisme et de la croissance. Ce processus a engendré une nouvelle architecture sociale, caractérisée par une polarisation croissante entre la bourgeoisie détentrice des moyens de production et un prolétariat urbain en pleine expansion.

Chapitre 4
Conquêtes coloniales du 19e siècle

L'expansion outre-mer au XIXe siècle reconfigure profondément la géographie politique mondiale. Portées par l'essor industriel et la compétition stratégique, les puissances européennes étendent leur autorité sur de vastes territoires en Afrique, en Asie et en Océanie. La France édifie un second domaine impérial d'envergure planétaire, conjuguant conquête territoriale, légitimation idéologique et domination culturelle, tandis que d'autres nations européennes, à l'instar de la Belgique, bâtissent simultanément leurs propres possessions africaines.

1. Carte de l'empire colonial français

Au XIXe siècle, le second empire colonial français s'étend sur plus de dix millions de kilomètres carrés et s'organise autour de grands ensembles géographiques complémentaires, observables sur la carte du premier et du second empire colonial français :

1.1. Le pôle nord-africain et saharien

L'implantation débute en 1830 avec la prise d'Alger et s'étend progressivement à l'ensemble du territoire algérien après la reddition de l'Émir Abdelkader (1847) et la soumission de la Kabylie (1857). À l'est, le traité du Bardo instaure le protectorat tunisien en 1881, préparant le contrôle futur du Sahara et de l'espace maghrébin.

1.2. L'Afrique occidentale et équatoriale

À partir des comptoirs côtiers de Saint-Louis et de Gorée au Sénégal, le gouverneur Louis Faidherbe amorce dès 1854 la progression vers le fleuve Niger. Durant les décennies 1880 et 1890, les colonnes militaires et les missions d'exploration relient le Soudan français, la

Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey, qui sont regroupés en 1895 au sein de l'Afrique-Occidentale française (AOF). Parallèlement, les expéditions de Pierre Savorgnan de Brazza dans le bassin du Congo (1880) posent les bases de l'Afrique équatoriale française.

1.3. L'océan Indien et la mer Rouge

La France consolide sa présence maritime par l'acquisition d'Obock et de Djibouti sur la Corne de l'Afrique (1862-1884), l'établissement de protectorats aux Comores (1886) et l'annexion militaire de Madagascar en 1896, sous le commandement du général Gallieni.

1.4. L'Asie du Sud-Est et le Pacifique

En Extrême-Orient, l'annexion de la Cochinchine (1862) ouvre la voie à l'établissement de protectorats sur le Cambodge (1863), l'Annam et le Tonkin (1883-1884). L'Union indochinoise réunit ces territoires en 1887, avant l'intégration du Laos en 1893. Dans l'océan Pacifique, la souveraineté française s'affirme sur les îles Marquises, Tahiti et la Nouvelle-Calédonie dès 1853.

2. Conquêtes et moyens de domination : la culture, l'instruction, la langue française

La pérennité de l'autorité impériale repose sur une transformation profonde des sociétés conquises, opérée par des leviers culturels, éducatifs et linguistiques. Cette action globale vise à façonner les esprits, à réorganiser les espaces de vie et à assurer la soumission durable des populations locales à l'ordre métropolitain.

2.1. La culture

L'implantation coloniale opère une refonte méthodique du cadre de vie et des repères collectifs des peuples colonisés.

- L'aménagement urbain et architectural : les autorités bâtissent des villes nouvelles ou des quartiers européens juxtaposés aux cités traditionnelles (médinas). Ces espaces se caractérisent par de larges avenues rectilignes, des places publiques

monumentales et des édifices officiels (mairies, tribunaux, préfectures, gares) qui matérialisent la puissance et la permanence de l'État français.

- La dénomination des lieux (toponymie) : le renommage des rues, des places et des villages d'après des figures militaires, politiques ou scientifiques françaises (Bugeaud, Faidherbe, Ferry, Pasteur) inscrit la mémoire nationale métropolitaine dans le quotidien géographique des habitants.
- L'imposition du temps et des normes sociales : l'introduction du calendrier grégorien, du repos dominical et de la célébration officielle du 14 juillet modifie les rythmes sociaux et religieux. Parallèlement, la diffusion de la presse coloniale, des expositions universelles et d'une iconographie valorisante de l'œuvre impériale nourrit un imaginaire collectif fondé sur la supériorité de la civilisation européenne.

2.2. L'instruction

L'institution scolaire constitue un instrument essentiel de pacification morale et d'intégration économique au service du projet impérial.

- Un système éducatif dual et hiérarchisé : l'administration met en place un enseignement différencié qui sépare les écoles destinées aux enfants des colons européens, calquées sur le modèle métropolitain, des écoles dites « indigènes » ou « franco-indigènes ».
- La formation utilitaire des masses : pour la grande majorité des élèves autochtones, l'instruction demeure volontairement limitée au primaire. Les programmes privilégient l'apprentissage des rudiments du calcul, de l'hygiène, de l'agriculture et des métiers manuels afin de former une main-d'œuvre docile, productive et adaptée aux besoins économiques de la colonie.
- La fabrique des élites auxiliaires : une minorité rigoureusement sélectionnée accède à des établissements supérieurs spécialisés, tels que l'École des fils de chefs (ou École des otages) fondée par Louis Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal en 1855, les médersas franco-musulmanes en Algérie ou le collège Chasseloup-Laubat à Saïgon. Ces institutions forment les interprètes, les commis d'administration, les

postiers, les infirmiers et les instituteurs autochtones indispensables au fonctionnement de l'appareil colonial.

- La transmission d'un récit historique orienté : Les manuels scolaires diffusent une histoire centrée sur la métropole, célébrant le génie de la France et présentant la conquête coloniale comme une libération face à l'anarchie ou au despotisme antérieur.

2.3. La langue française

La politique linguistique constitue la clé de voûte de l'entreprise d'assimilation culturelle et d'assujettissement politique.

- Le monopole institutionnel et juridique : le français devient la langue officielle unique de l'administration, des tribunaux, de l'armée, des actes notariés et des transactions commerciales modernes. Toute démarche administrative ou judiciaire exige désormais le recours à la langue du colonisateur ou à des intermédiaires assermentés.
- La marginalisation des langues locales : les langues autochtones (arabe, berbère, vietnamien, langues d'Afrique subsaharienne) perdent leur statut de langues de savoir, d'enseignement et de pouvoir. L'affaiblissement des structures éducatives traditionnelles (comme les écoles coraniques ou les écoles de caractères en Indochine) relègue ces idiomes dans la sphère familiale et orale.
- La promotion sociale conditionnée : la maîtrise du français s'impose comme le critère exclusif de l'ascension sociale et de l'accès aux emplois subalternes dans les secteurs public et privé, instaurant une hiérarchie linguistique qui dévalorise les cultures d'origine.
- L'appropriation critique de la langue : par un retournement historique majeur, cette maîtrise de la langue française dote progressivement une génération d'intellectuels colonisés des outils conceptuels et littéraires qui leur permettent de dénoncer les contradictions du système colonial et, au XXe siècle, de formuler les premières revendications d'émancipation.

Synthèse des leviers culturels et éducatifs			
Levier de domination	**Dispositifs concrets**	**Objectifs politiques et sociaux**	**Conséquences sur les sociétés colonisées**
La culture	Urbanisme européen, toponymie française, fêtes nationales (14 juillet), calendrier grégorien.	Marquer physiquement le territoire et transformer les repères symboliques et temporels.	Dualité spatiale des villes et reconfiguration des rythmes sociaux traditionnels.
L'instruction	Écoles franco-indigènes, enseignement agricole et manuel, écoles de fils de chefs et médersas.	Former une main-d'œuvre productive et recruter des auxiliaires administratifs fidèles.	Reproduction des inégalités sociales et émergence d'une classe moyenne d'intermédiaires.
La langue française	Statut de langue officielle unique et marginalisation des langues locales et des écoles traditionnelles.	Assurer l'hégémonie administrative, juridique et intellectuelle de la métropole.	Dévalorisation des langues maternelles puis appropriation du français par les élites critiques.

3. Coloniser pour civiliser?

Sous la Troisième République, l'expansion territoriale s'appuie sur une doctrine officielle élaborée par des philosophes, des économistes et des dirigeants politiques regroupés autour du « parti colonial » d'Eugène Étienne.

- Les fondements philosophiques et scientifiques : cette idéologie puise dans le positivisme d'Auguste Comte et dans les théories évolutionnistes du XIXe siècle qui hiérarchisent les sociétés humaines selon leur degré de développement technique. L'universalisme hérité des Lumières est réinterprété afin d'attribuer à la France une responsabilité historique envers les peuples d'Afrique et d'Asie.
- La théorisation politique de Jules Ferry : lors de son célèbre discours à la Chambre des députés, le 28 juillet 1885, Jules Ferry synthétise les trois justifications de l'expansion. Sur le plan moral, il proclame le « devoir de civiliser les races inférieures » en leur apportant la science, la médecine moderne, les infrastructures

et la paix civile. Sur le plan économique, il présente les colonies comme des débouchés indispensables pour absorber la production industrielle métropolitaine. Sur le plan géostratégique, il souligne la nécessité de disposer de points d'appui navals et de dépôts de charbon afin de maintenir le rang mondial de la France face à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne.

4. Les colonies françaises d'Amérique du Nord

L'expansion du XIXe siècle succède à un premier cycle colonial, édifié aux XVIIe et XVIIIe siècles sur le continent nord-américain, sous le nom de Nouvelle-France.

- Explorations et implantations territoriales : à la suite des voyages de Jacques Cartier dans le golfe du Saint-Laurent (1534), Samuel de Champlain fonde Québec en 1608, posant la première pierre d'un peuplement durable. Les explorations de Cavelier de La Salle descendent ensuite le fleuve Mississippi jusqu'au golfe du Mexique en 1682, rattachant l'immense territoire de la Louisiane à la couronne française. La Nouvelle-France s'étend alors de l'Acadie à la vallée du Saint-Laurent, jusqu'aux Grands Lacs.
- Organisation économique et alliances autochtones : l'économie coloniale repose sur le commerce des fourrures (notamment le castor), animé par les « coureurs des bois », ainsi que sur l'agriculture organisée selon le régime seigneurial autour de Québec et de Montréal. Démographiquement minoritaires face aux colonies britanniques voisines, les Français nouent des alliances diplomatiques, commerciales et militaires étroites avec les nations autochtones (Hurons, Algonquins, Ottawas), accompagnées d'une présence missionnaire catholique active.
- Retrait territorial et héritage linguistique : les rivalités franco-britanniques entraînent un recul progressif, amorcé par la cession de l'Acadie au traité d'Utrecht (1713) et consommé par le traité de Paris (1763) à l'issue de la guerre de Sept Ans. La France cède alors le Canada à la Grande-Bretagne et la Louisiane occidentale à l'Espagne, avant que Bonaparte ne vende définitivement la Louisiane aux États-Unis en 1803. Seul l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon demeure français, tandis

que l'enracinement culturel assure la pérennité de la langue française au Québec et en Acadie.

5. Les colonies belges d'Afrique

Parallèlement aux grandes puissances maritimes, le royaume de Belgique constitue un vaste empire en Afrique centrale sous l'impulsion personnelle de son souverain.

- L'initiative royale et la conférence de Berlin : dès 1876, le roi Léopold II réunit à Bruxelles une conférence géographique et fonde l'Association internationale africaine. Il mandate l'explorateur Henry Morton Stanley entre 1879 et 1884 pour remonter le fleuve Congo, établir des postes commerciaux et signer des centaines de traités avec les chefs locaux. Lors de la Conférence de Berlin (1884-1885), les puissances européennes reconnaissent l'État indépendant du Congo comme propriété privée et souveraine de Léopold II.
- L'exploitation économique intensive : ce territoire immense, quatre-vingts fois plus vaste que la Belgique, fait l'objet d'une mise en valeur brutale, centrée sur l'exploitation de l'ivoire et du caoutchouc sauvage, stimulée par l'essor mondial de l'industrie du pneumatique. Les compagnies concessionnaires imposent aux populations locales des quotas de production rigoureux et un système de travail forcé sévèrement réprimé.
- La reprise par l'État belge et l'essor minier : face aux dénonciations internationales des exactions commises, le Parlement belge vote en 1908 l'annexion du territoire, qui devient officiellement le Congo belge. L'administration coloniale développe alors un modèle paternaliste associant l'État, les missions catholiques et de puissants groupes financiers. L'économie s'oriente vers l'extraction industrielle des richesses du sous-sol dans la province du Katanga (cuivre, étain, diamants, uranium), complétée, après la Première Guerre mondiale, par l'administration, sous mandat, des territoires voisins du Ruanda-Urundi.

Sections du chapitre	Espaces géographiques	Dates et acteurs principaux	Dynamiques et caractéristiques clés
1.Carte de l'empire français	Maghreb, AOF, Congo, Madagascar, Indochine, Pacifique.	Alger (1830), Faidherbe (1854), Brazza (1880), Union indochinoise (1887).	Constitution d'un empire bicontinental de plus de dix millions de km².
2.Moyens de domination	Villes coloniales, écoles franco-indigènes, administrations.	Faidherbe (École des otages), politique scolaire de la IIIe République.	Transformation urbaine, formation d'auxiliaires et hégémonie du français.
3.Coloniser pour civiliser	Ensemble des possessions françaises d'outre-mer.	Jules Ferry (28 juillet 1885), Eugène Étienne, parti colonial.	Devoir moral civilisateur associé aux débouchés industriels et aux bases navales.
4.Amérique du Nord	Nouvelle-France (Canada, Acadie, Grands Lacs, Louisiane).	Cartier (1534), Champlain (1608), traité de Paris (1763), vente (1803).	Traité des fourrures, alliances autochtones et héritage francophone durable.
5. Colonies belges	Bassin du Congo, province du Katanga, Ruanda-Urundi.	Léopold II, Stanley, conférence de Berlin (1885), Congo belge (1908).	Propriété royale exploitant le caoutchouc puis colonie minière belge.

Tableau récapitulatif

Semestre 2

La France et la construction de son empire colonial

Chapitre 5
La France durant la première moitié du 20e siècle

La première moitié du 20e siècle constitue l'une des périodes les plus denses, les plus mouvementées et les plus décisives de l'histoire française. Elle se caractérise par une succession d'événements majeurs qui entraînent un basculement profond du pays dans tous les domaines : politique, social, économique, culturel et international. Cette époque marque la fin d'un monde hérité du 19e siècle et l'entrée dans une ère nouvelle, marquée par la Modernité mais aussi par des crises sans précédent.

1. République et laïcité à l'aube du 20e siècle

À l'aube du 20e siècle, la IIIe République parvient enfin à stabiliser les institutions françaises, mettant fin à un siècle d'oscillations chroniques entre monarchies, empires et régimes éphémères. Née dans les décombres du Second Empire et de la guerre de 1870, elle surmonte ses crises fondatrices (comme la Commune de Paris, la menace boulangiste ou l'Affaire Dreyfus) pour ancrer durablement l'idéal républicain dans le pays. Cette légitimité nouvelle s'appuie sur la construction d'une culture politique commune, largement diffusée par les canaux de l'État : les rituels civiques, la symbolique républicaine (Marianne, le 14 juillet) et, surtout, l'enracinement du suffrage universel masculin. Un consensus national se forge alors autour des valeurs de liberté, d'égalité et de souveraineté populaire, transformant la République d'un simple cadre institutionnel en un projet de société partagé.

Cependant, cette œuvre de consolidation se heurte à un obstacle théologico-politique majeur : la prépondérance de l'Église catholique au sein de la société civile. L'enjeu central de cette période réside dans l'affrontement frontal entre l'État républicain et l'institution cléricale, une lutte d'influence acharnée qui se cristallise autour du contrôle de l'éducation

et de la jeunesse. L'Église, majoritairement contre-révolutionnaire et hostile aux valeurs de 1789, utilise son réseau scolaire pour perpétuer une vision traditionnelle et hiérarchique de la société. Pour les républicains, la survie du régime exige d'arracher les générations futures à cette influence dogmatique afin de construire l'unité morale de la nation.

Ce projet de sécularisation se déploie en deux temps majeurs. C'est d'abord l'œuvre scolaire des années 1880, portée par Jules Ferry, qui jette les bases de l'émancipation intellectuelle. En décrétant l'école primaire publique gratuite, obligatoire et laïque, le gouvernement substitue l'instruction civique à l'enseignement religieux. L'instituteur, figure centrale rebaptisée « hussard noir de la République », devient le vecteur d'une morale laïque universelle, fondée sur la raison et la science. L'école se transforme en un sanctuaire neutre, soustrait aux dogmes, destiné à former des citoyens éclairés, libres dans leur jugement et capables de participer activement à la vie démocratique, tout en favorisant l'intégration sociale et la méritocratie.

Ce processus de rupture avec l'ordre ancien trouve son point d'orgue législatif dans la loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État. En abrogeant le Concordat napoléonien de 1801, ce texte capital redéfinit radicalement les frontières entre le spirituel et le temporel selon trois axes directeurs :

- La liberté de conscience absolue : L'État s'interdit toute ingérence dans l'intimité des croyances ; il garantit le libre exercice des cultes, mais relègue la foi à la sphère strictement privée.
- La neutralité confessionnelle du pouvoir : La célèbre formule de l'article 2 (« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ») consacre le désengagement financier et symbolique de l'État vis-à-vis des religions.
- L'indépendance du domaine public : La loi sanctuarise l'appareil d'État et les institutions collectives contre toute tentative de tutelle ou de pression dogmatique, assurant l'égalité de tous les citoyens, qu'ils soient croyants, athées ou agnostiques.

La mise en application de cette législation ne se fait pas sans heurts et suscite de vives résistances au sein du monde catholique, encouragées par la condamnation ferme du pape

Pie X. Le conflit culmine lors de la « crise des inventaires » en 1906, où des violences éclatent lorsque les agents de l'État tentent de recenser les biens ecclésiastiques. Néanmoins, grâce à l'esprit d'apaisement et au pragmatisme de figures politiques telles qu'Aristide Briand et Jean Jaurès, la loi est appliquée avec souplesse.

Au fil des années, ce texte de rupture se métamorphose en un puissant vecteur de pacification sociale. En privant l'Église de ses privilèges politiques tout en lui garantissant une liberté de culte qu'elle n'avait jamais connue sous l'Ancien Régime, la laïcité cesse d'être une arme de combat anticléricale pour devenir un cadre juridique de coexistence. Elle s'établit dès lors comme le fondement du contrat social français et la clé de voûte d'une identité républicaine unie dans sa diversité.

1.1. Consolidation de la IIIe République

Après l'effondrement du Second Empire en 1870, la France s'engage dans un processus de reconstruction politique qui conduit à l'établissement de la IIIe République. Peu à peu, ce nouveau régime parvient à s'ancrer durablement en s'appuyant sur un ensemble de principes essentiels tels que les libertés publiques, la participation politique par le suffrage universel masculin et, surtout, la valorisation de l'instruction.

Dans cette logique, l'école occupe rapidement une place centrale. Considérée comme le moyen le plus efficace de former des citoyens éclairés, loyaux envers les institutions et conscients de leurs droits et devoirs, elle devient un pilier du projet républicain.

C'est dans ce contexte que les réformes de Jules Ferry, adoptées entre 1881 et 1882, viennent organiser de manière décisive l'enseignement français : l'instruction devient obligatoire pour tous les enfants, gratuite afin d'être accessible aux classes populaires, et laïque pour garantir une éducation neutre, indépendante de toute influence religieuse.

Grâce à ces mesures, l'école devient bien plus qu'un simple lieu d'apprentissage : elle se transforme en un véritable instrument d'unification nationale et de diffusion des valeurs républicaines, préparant ainsi la société française à entrer dans le 20e siècle sur des bases plus solides.

1.2. La laïcité

La mise en place de la laïcité en France résulte d'un long affrontement historique entre l'État républicain et l'Église catholique, qui se disputaient l'influence sur la société, notamment à travers l'école et la vie publique. Après plusieurs décennies de tensions, ce conflit trouve son aboutissement avec la loi de 1905, un texte majeur qui consacre officiellement la séparation des Églises et de l'État. Avec cette loi, la République affirme clairement son rôle : elle ne reconnaît, ne finance ni ne privilégie aucun culte, et garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire. Cette nouvelle organisation entraîne une transformation profonde du fonctionnement de la société française. Le service public adopte un principe strict de neutralité religieuse, les citoyens bénéficient d'une véritable liberté de conscience, et toutes les croyances sont désormais placées sur un pied d'égalité.

Sur les plans anthropologique et social, la loi du 9 décembre 1905 opère une privatisation des croyances religieuses, libérant l'espace public institutionnel de toute emprise dogmatique. Rédigée dans un esprit de compromis par Aristide Briand, elle garantit parallèlement la liberté absolue de conscience (le droit de croire ou de ne pas croire), instaurant un équilibre juridique pluraliste qui désamorce les guerres de religion civiles et jette les bases de la neutralité républicaine contemporaine.

Ainsi, la loi de 1905 marque une étape décisive dans la construction du modèle républicain moderne, en posant les bases d'un espace public indépendant des influences religieuses et respectueux de la pluralité des convictions.

1.3. Identité républicaine

Au début du 20e siècle, la République française se construit autour d'un ensemble de valeurs qui renforcent son identité et son projet politique. Elle accorde une place particulière au culte de la Raison, au progrès et à la science, considérés comme les moteurs de la modernité et de l'émancipation individuelle. Cette confiance dans la rationalité et le développement scientifique s'inscrit dans une vision optimiste d'une société capable de s'améliorer grâce à la connaissance et à l'éducation. Dans le même esprit, le service militaire occupe une place essentielle dans la formation du citoyen. Il est perçu comme un

moment d'apprentissage de la discipline, du devoir envers la patrie et du sentiment d'appartenance à une communauté nationale. À travers cette institution, la République entend renforcer la cohésion du pays et forger un attachement patriotique partagé par toutes les classes sociales. Parallèlement, l'école joue un rôle tout aussi central dans ce processus d'unification. En diffusant la langue française, les repères historiques communs et les valeurs républicaines, elle contribue à intégrer l'ensemble de la population dans un cadre national homogène. Elle devient ainsi un outil majeur de cohésion sociale, capable d'unir des régions et des groupes longtemps marqués par de fortes identités locales ou religieuses.

2. La France et les deux guerres mondiales

2.1.Première Guerre mondiale (1914–1918)

Au début du 20e siècle, l'Europe entre dans une période de tensions croissantes où s'affrontent ambitions territoriales, rivalités économiques et jeux d'alliances complexes. La France, déjà marquée par la défaite de 1870 face à l'Allemagne, vit dans un climat d'incertitude et de méfiance, ce qui alimente un nationalisme de plus en plus prononcé. Dans ce contexte instable, un événement déclencheur suffira à faire basculer tout le continent dans un conflit d'une ampleur sans précédent. La Première Guerre mondiale, souvent qualifiée de « Grande Guerre », marque ainsi une rupture profonde dans l'histoire de la France et de l'Europe : elle inaugure l'ère des guerres industrielles, entraîne des pertes humaines massives, bouleverse les sociétés et laisse derrière elle un traumatisme durable. Derrière cet événement déclencheur, se cachent des rivalités anciennes, des alliances rigides et des tensions explosives qui préparaient depuis longtemps le terrain au conflit. C'est ce contexte complexe, fait d'ambitions impérialistes et d'équilibres fragiles, qui éclaire les mécanismes ayant conduit l'Europe à la catastrophe.

2.1.1. Contexte, caractéristiques et conséquences

Au début du XXe siècle, l'Europe est marquée par les rivalités impérialistes, les alliances militaires qui divisent les puissances et les tensions dans les Balkans. L'attentat de Sarajevo déclenche alors un engrenage diplomatique qui mène à la guerre.

Le conflit est la première guerre industrielle – l'artillerie lourde, les gaz et les chars y sont employés. C'est aussi une guerre de tranchées – Verdun en est le symbole, avec 300 000 morts. Ainsi, la mobilisation est totale – les hommes, les femmes, les colonies et l'économie nationale sont tous engagés.

Par conséquent, la guerre entraîne la perte d'une génération – 1,4 million de Français sont morts. Elle provoque une crise morale – les survivants sont traumatisés, comme les « gueules cassées ». Elle crée une instabilité politique – pourtant, la République se maintient. Elle impose enfin la reconstruction des régions détruites.

2.2.Deuxième Guerre mondiale (1939–1945)

La Deuxième Guerre mondiale constitue l'un des événements les plus sombres et les plus décisifs de l'histoire contemporaine. Pour la France, elle se traduit par une défaite militaire brutale, une occupation étrangère, une collaboration d'État, mais aussi par une résistance active qui prépare le retour à la liberté. Cette période bouleverse profondément la société française et marque durablement la mémoire nationale.

2.2.1. La défaite de 1940

Au début du conflit, la France pense pouvoir compter sur la solidité de sa ligne Maginot et sur l'appui britannique. Pourtant, en mai 1940, la stratégie de la Blitzkrieg allemande, une guerre éclair fondée sur la rapidité et la surprise, déjoue toutes les prévisions. Les blindés allemands contournent les fortifications françaises et percent le front en quelques jours. L'armée française, mal préparée et dépassée, s'effondre rapidement. L'exode qui s'ensuit entraîne le déplacement de près de huit millions de civils fuyant les combats et les bombardements, provoquant un chaos sans précédent. En juin 1940, le maréchal Pétain signe l'armistice, consacrant la défaite et divisant le territoire français.

2.2.2. L'occupation (1940–1944)

Après l'armistice, la France se retrouve coupée en deux :

- la zone nord, directement occupée et administrée par l'Allemagne nazie ;
- la zone sud, d'abord dite « libre », placée sous l'autorité du régime de Vichy.

Dans les deux zones, la vie quotidienne est marquée par la privation et la peur. Les Français doivent faire face au rationnement, aux restrictions de déplacement, aux pénuries alimentaires et au contrôle constant exercé par la police et les autorités allemandes. Les arrestations arbitraires, les rafles et les déportations deviennent une réalité tragique pour de nombreuses familles, notamment celles de confession juive.

2.2.3. La Collaboration

Le régime de Vichy, dirigé par Pétain, adopte une politique de collaboration ouverte avec le IIIe Reich. Sous prétexte de restaurer l'ordre et les valeurs traditionnelles, l'État français met en place une série de mesures répressives :

- participation active aux arrestations et déportations de Juifs, de résistants et d'opposants politiques ;
- soutien économique et administratif à l'effort de guerre allemand ;
- collaboration policière et militaire, notamment par l'intermédiaire de la Milice française, chargée de traquer les résistants.

Sur les plans anthropologique et social, la loi du 9 décembre 1905 opère une privatisation des croyances religieuses, libérant l'espace public institutionnel de toute emprise dogmatique. Rédigée dans un esprit de compromis par Aristide Briand, elle garantit parallèlement la liberté absolue de conscience (le droit de croire ou de ne pas croire), instaurant un équilibre juridique pluraliste qui désamorce les guerres de religion civiles et jette les bases de la neutralité républicaine contemporaine. Cette politique marque une rupture profonde dans l'histoire républicaine française, remettant en cause les valeurs mêmes de liberté, d'égalité et de fraternité.

2.2.4. La résistance et la libération

Face à cette situation, des voix s'élèvent dès 1940. Depuis Londres, le général de Gaulle appelle les Français à refuser la défaite et à poursuivre le combat. En métropole, des hommes et des femmes s'organisent en réseaux clandestins, distribuent des journaux interdits, sabotent les infrastructures ennemies ou renseignent les Alliés. Malgré les risques considérables, la Résistance intérieure et extérieure prend de l'ampleur au fil des années. À partir de 1944, la situation bascule. Les débarquements alliés en Normandie (6 juin 1944), puis en Provence (15 août 1944), ouvrent la voie à la libération progressive du territoire. Les insurrections locales, menées par les résistants, accélèrent le retrait allemand. Paris est libéré en août 1944, et un gouvernement provisoire est établi sous l'autorité de De Gaulle, marquant le retour de la République et la fin du régime de Vichy.

3. Le gouvernement de Vichy : la France soumise

La création du gouvernement de Vichy marque l'un des épisodes les plus sombres et les plus controversés de l'histoire de France. En 1940, après la défaite militaire face à l'Allemagne nazie, le maréchal Philippe Pétain obtient les pleins pouvoirs et instaure un régime autoritaire, en rupture totale avec les principes républicains. Ce régime, appelé État français, administre la zone non occupée mais choisit volontairement de collaborer avec l'occupant allemand. Cette politique transforme profondément la vie politique, sociale et morale du pays.

3.1.Un régime né de la défaite et de l'effondrement républicain

Lorsque la France est envahie et vaincue en juin 1940, un climat de désordre et de panique s'empare du pays. Le Parlement, réuni à Vichy, confie alors les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, figure prestigieuse de la Première Guerre mondiale. Cette décision entraîne la suspension de la IIIe République. Le nouveau régime renonce explicitement :

- à la démocratie ;
- à la séparation des pouvoirs ;
- à la liberté de la presse ;

- et à l'héritage républicain fondé sur la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Sa nouvelle devise, « Travail, Famille, Patrie », illustre son orientation conservatrice, nationaliste et autoritaire.

3.2.Un État autoritaire et idéologiquement réactionnaire

Le gouvernement de Vichy cherche à remodeler la société française. Il met en place une politique dite de Révolution Nationale, visant notamment à :

- restaurer l'ordre moral ;
- renforcer le rôle de la famille ;
- promouvoir le travail rural ;
- valoriser l'obéissance à l'autorité ;
- exclure les « éléments jugés indésirables ».

Cette idéologie rejette le parlementarisme, l'individualisme et la modernité, qu'elle accuse d'être responsables de la défaite.

3.3.La collaboration : un choix politique

Contrairement à l'idée d'une simple contrainte imposée par l'Allemagne, la collaboration est un choix assumé par le gouvernement de Vichy. Pétain et son Premier ministre Pierre Laval pensent qu'une coopération avec Hitler permettra :

- d'obtenir des conditions moins dures pour la France ;
- de maintenir une apparence de souveraineté ;
- et de tirer parti de la victoire allemande qu'ils jugent inévitable.

Cette collaboration se manifeste par plusieurs actions :

3.3.1. Collaboration politique

- Rencontre officielle de Montoire (octobre 1940) entre Pétain et Hitler ;
- Adhésion légitimée par la propagande comme un « devoir » national.

3.3.2. Collaboration administrative

- Coopération policière : surveillance, arrestations, répression contre opposants et résistants ;
- Participation active aux rafles et à la déportation des Juifs.

3.3.3. Collaboration économique

- Travail obligatoire en Allemagne (STO) ;
- Exploitation des ressources françaises au profit du Reich.

3.4.Les lois antisémites : une politique d'exclusion

L'un des aspects les plus graves du régime réside dans l'adoption de lois antisémites strictes. Dès octobre 1940, Vichy promulgue le Statut des Juifs, excluant les Juifs :

- de la fonction publique ;
- de l'enseignement ;
- de l'armée ;
- de nombreuses professions.

Ces mesures sont initiées par Vichy, sans demande de l'Allemagne. Elles préparent et facilitent les arrestations et les déportations, auxquelles la police française participe directement, notamment lors de la rafle du Vel d'Hiv (1942).

3.5.Répression et contrôle de la société

Le régime établit une surveillance généralisée :

- censure de la presse ;
- arrestation des opposants ;
- torture et exécutions de résistants.

La Milice, organisation paramilitaire créée en 1943, traque les résistants avec une extrême violence et devient le symbole de la terreur vichyste.

3.6.Une France divisée

Cette période fracture profondément la société française :

- certains soutiennent Vichy par conviction ou par opportunisme ;
- d'autres s'adaptent par nécessité ;
- un nombre croissant rejoint la Résistance ;
- beaucoup restent dans l'attentisme.

Ces choix individuels laisseront des cicatrices douloureuses après la guerre.

3.7.La fin du régime de Vichy

Le régime de Vichy s'effondre en 1944 avec l'avancée des Alliés et les insurrections menées par les résistants. Le général de Gaulle et le Gouvernement provisoire rétablissent immédiatement la République. Après la guerre, la collaboration est jugée sévèrement :

- procès de responsables (Pétain, Laval, miliciens) ;
- épuration légale et parfois populaire ;
- reconnaissance progressive des responsabilités de l'État français dans la déportation.

Cette période demeure l'une des plus controversées de l'histoire nationale, car elle met en lumière la fragilité des valeurs démocratiques en temps de crise.

4. Réactions à l'occupation nazie : la résistance

L'occupation nazie, qui touche une grande partie de l'Europe à partir de 1940, suscite des réactions diverses au sein des populations. Si certains choisissent la collaboration ou l'attentisme, d'autres refusent la domination allemande et s'engagent dans ce que l'on appelle la Résistance. Celle-ci regroupe l'ensemble des actions menées contre l'occupant

nazi et les régimes collaborateurs, afin de libérer le territoire et de restaurer la souveraineté nationale.

4.1.La naissance de la résistance

Dès les premiers mois de l'occupation, des individus isolés refusent la défaite et la soumission. Ces premiers résistants agissent souvent spontanément, sans organisation structurée. La Résistance naît d'un sentiment de refus : refus de l'occupation, de l'idéologie nazie, des persécutions et de la perte des libertés. Elle s'organise progressivement autour de réseaux clandestins, malgré la répression sévère exercée par l'occupant et les autorités collaboratrices. L'appel du 18 juin 1940, lancé par le général de Gaulle depuis Londres, joue un rôle symbolique majeur en appelant les Français à poursuivre le combat.

4.2.Les formes de la résistance

La Résistance prend des formes multiples, adaptées aux moyens et aux risques encourus :

- La résistance civile : elle concerne les actions non armées, essentielles au maintien de l'esprit de lutte ;
- La Résistance armée : à partir de 1942-1943, elle devient plus structurée et militarisée

4.3.Le rôle de la résistance dans la libération

La résistance joue un rôle déterminant :

- Elle soutient les débarquements alliés par des actions de sabotage ;
- Elle facilite l'avancée des troupes alliées ;
- Elle contribue à la libération des villes et à la restauration de l'État républicain.

La résistance face à l'occupation nazie incarne le courage, le refus de l'oppression et la défense des valeurs de liberté et de dignité humaine. Bien que minoritaire au départ, elle devient un acteur essentiel de la libération et marque durablement la mémoire collective. Elle rappelle que, même dans les contextes les plus répressifs, l'engagement et la solidarité peuvent changer le cours de l'Histoire.

Chapitre 6
Les configurations intellectuelles et philosophiques du XXe siècle face aux crises de la modernité

L'histoire intellectuelle française de la première moitié du XXe siècle est indissociable des traumatismes collectifs engendrés par les deux guerres mondiales, par l'effondrement des grands récits rationalistes hérités des Lumières et par la montée des totalitarismes européens. La production littéraire et philosophique de cette époque cesse d'être un simple divertissement esthétique ou une spéculation abstraite pour devenir le sismographe des crises de la conscience occidentale. Trois mouvements majeurs, le Surréalisme, la pensée de l'Absurde et l'Existentialisme, redéfinissent radicalement le rôle de l'écrivain et sa relation à la langue d'étude, évoluant de la révolte formelle vers l'impératif de l'engagement politique et éthique face aux tragédies de l'Histoire.

1. Le Surréalisme : de la déconstruction du langage à la révolte politique

Le surréalisme ne doit pas être appréhendé par les étudiants comme une simple école esthétique ou un courant poétique de plus dans l'histoire littéraire française. Il s'agit fondamentalement d'un mouvement de rupture révolutionnaire, d'une entreprise de subversion globale visant la libération totale de l'esprit humain.

En postulant que les structures traditionnelles de la société, de la pensée et de la langue classique constituent des instruments d'aliénation, les surréalistes opèrent un glissement crucial : la déconstruction des formes artistiques devient le préalable nécessaire à la destruction des structures politiques et sociales de l'ordre bourgeois.

1.1. Le traumatisme de 1914-1918 et le refus de la logique bourgeoise

Le surréalisme naît au lendemain de la Première Guerre mondiale, sur les ruines du mouvement Dada. Pour la jeune génération d'intellectuels mobilisés au front (André Breton, Louis Aragon, Paul Éluard), la boucherie industrielle de la Grande Guerre est perçue comme la faillite criminelle de la rationalité occidentale et de la morale bourgeoise. Les institutions académiques, la logique formelle et la langue classique sont accusées d'avoir servi d'instruments idéologiques pour justifier le massacre.

Ce traumatisme historique originel modifie de fond en comble le rapport des intellectuels à la culture. Pour André Breton, qui a servi comme interne en médecine dans les centres neuropsychiatriques de l'armée, le spectacle de la folie des tranchées et des gueules cassées rend caduque toute prétention humaniste de la civilisation européenne. La science, le progrès technique et la philosophie rationaliste n'ont pas émancipé l'homme ; ils ont permis l'optimisation mathématique du massacre de 1,4 million de soldats français.

Dès lors, les surréalistes dirigent leur colère contre les structures mentales de la bourgeoisie. C'est cette classe sociale qui, par son culte de l'ordre, du travail, de la patrie et du profit, a conduit l'humanité à la catastrophe. Le mouvement Dada, initié à Zurich par Tristan Tzara, avait ouvert la voie à une révolte nihiliste, absurde et destructrice. Mais là où Dada se complaisait dans la négation absolue de l'art, les surréalistes cherchaient à reconstruire un homme nouveau sur des bases totalement dépouillées de la logique marchande et utilitaire.

En réaction, le projet surréaliste s'établit non pas comme une simple école littéraire, mais comme une entreprise de libération totale de l'esprit humain. Il s'agit de subvertir les structures logiques de la pensée et du langage pour accéder à une réalité supérieure, qualifiée par André Breton (1924/1985) de « surréalité ».

Cette « surréalité » n'est ni une fuite dans le rêve ni dans le fantastique abstrait. Elle est la synthèse dialectique du rêve et de la réalité vécue, deux états jusqu'alors considérés comme contradictoires. Pour l'atteindre, le mouvement s'appuie sur les découvertes contemporaines de Sigmund Freud sur l'inconscient. Les surréalistes transforment la

psychanalyse, jadis outil thérapeutique, en une méthode de création poétique révolutionnaire.

Par le biais de techniques de déconditionnement mental, telles que l'écriture automatique (écrire le plus rapidement possible, sans contrôle de la raison, ni les barrières morales ni les conventions esthétiques), le sommeil hypnotique ou le cadavre exquis, ils s'efforcent de libérer les forces pulsionnelles et créatrices refoulées par la société bourgeoise.

Déconstruire le langage articulé et la grammaire classique devient alors un acte de sabotage politique : en libérant la parole des règles de la syntaxe et de la rentabilité sémantique, le surréalisme attaque directement la structure de contrôle idéologique de l'État et des institutions dominantes.

1.2. Les instruments de la subversion textuelle : l'inconscient et le hasard

Influencé par la psychanalyse freudienne, que Breton découvre lors de son service dans les centres psychiatriques de l'armée, le mouvement érige l'inconscient, le rêve et la folie en sources légitimes de création. Le *Premier Manifeste du Surréalisme* (1924) définit le mouvement comme un :

> *« Automatisme psychique pur par lequel on se propose d'exprimer, soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale. »* (Breton, 1924, p. 36)

Les écrivains développent des pratiques scripturales révolutionnaires pour contourner la censure du moi conscient :

- **L'écriture automatique :** Rédaction rapide et continue, sans retouche ni réflexion, pour libérer les associations mémorielles et les pulsions profondes du psychisme ;

- **Le cadavre exquis :** Jeu poétique collectif consistant à composer une phrase par plusieurs personnes sans qu'aucune d'elles ne puisse connaître les segments précédents, illustrant la primauté du hasard objectif sur le génie individuel ;
- **L'image surréaliste :** Fondée sur le rapprochement arbitraire et violent de deux réalités éloignées (selon la formule du poète Lautréamont : *« Beau comme la rencontre fortuite sur une table de dissection d'une machine à coudre et d'un parapluie »*).

1.3. Le passage à l'engagement révolutionnaire

Très vite, les surréalistes comprennent que la libération de l'esprit est impossible sans la libération matérielle de la société. Le mouvement subit une politisation marxiste radicale, matérialisée par l'adhésion d'André Breton, d'Aragon et d'Éluard au Parti communiste français (PCF) en 1927 et par le changement de titre de leur revue officielle, qui devient *Le Surréalisme au service de la révolution*. Cette tentative d'articuler la formule de Rimbaud (*« Changer la vie »*) et celle de Marx (*« Transformer le monde »*) se heurtera toutefois aux exigences dogmatiques du réalisme socialiste stalinien, provoquant des ruptures douloureuses au sein du groupe, mais fixant durablement le modèle de l'avant-garde intellectuelle insoumise.

2. L'Absurde : la condition humaine face au néant

2.1.Le second conflit mondial et la perte de sens

Si la Première Guerre mondiale avait ébranlé la confiance dans le progrès, la Seconde Guerre mondiale (marquée par l'Occupation, la découverte des camps de concentration nazis et l'avènement de l'ère nucléaire à Hiroshima) détruit l'illusion même d'une finalité providentielle ou rationnelle de l'existence. C'est dans ce contexte de ruine morale que se développe, au cours des années 1940, la sensibilité de l'Absurde, portée avec éclat par Albert Camus. L'Absurde n'est pas une doctrine philosophique formalisée, mais un constat lucide sur la condition humaine. Il naît de la confrontation douloureuse entre le désir éperdu de clarté, de justice et de sens de l'homme, et le « silence déraisonnable » d'un monde vide de Dieu et d'explications métaphysiques (Camus, 1942).

2.2.L’expression esthétique et romanesque de l'Absurde

Albert Camus structure son œuvre autour d’un cycle de l’Absurde, comprenant le roman L’Étranger (1942) et l’essai philosophique *Le Mythe de Sisyphe* (1942).

- **L’analyse de Meursault (*L’Étranger*) :** le personnage principal incarne l’homme absurde par excellence. Étranger aux conventions sociales, à la rhétorique hypocrite de la justice bourgeoise et aux rituels du deuil, Meursault vit au présent, dans l’immédiateté des sensations physiques. Son crime, commis « à cause du soleil », met en lumière le caractère arbitraire et dénué de cause profonde de l’action humaine. Le roman adopte un style d’une grande nouveauté, une écriture blanche, neutre, utilisant le passé composé pour isoler les faits les uns des autres, traduisant ainsi formellement la discontinuité d'une existence privée de tout fil conducteur logique (Sartre, 1943).
- **La figure de Sisyphe :** dans son essai, Camus utilise le héros de la mythologie grecque, condamné par les dieux à rouler éternellement un rocher au sommet d'une montagne pour le voir aussitôt redescendre, comme allégorie du travailleur moderne et de la condition humaine. L’Absurde surgit au moment où l’homme prend conscience du caractère répétitif et inutile de ses actes.

2.3.Le refus du suicide et le devoir de révolte

Évitant de déboucher sur un nihilisme passif ou sur l’incitation au suicide, la pensée camusienne érige l’Absurde en point de départ d’une éthique de l’action. Camus refuse le suicide physique (qui serait une désertion) et le « suicide philosophique » ou religieux (qui consisterait à abdiquer la raison au profit d’un espoir illusoire).

La grandeur de l’homme réside dans le maintien de la conscience de l’absurde, dans le défi permanent et dans la Révolte. Le bonheur absurde s’enracine dans cette lucidité tragique : *« Il faut imaginer Sisyphe heureux »*, conclut Camus, car la lutte elle-même vers les sommets suffit à remplir un cœur d’homme.

3. L'Existentialisme sartrien : liberté radicale, angoisse et littérature engagée

3.1.Le primat de l'existence sur l'essence

Parallèlement à la réflexion camusienne, Jean-Paul Sartre, en étroite collaboration avec Simone de Beauvoir, théorise l'Existentialisme phénoménologique, qui devient le courant hégémonique de l'immédiat après-guerre dans le quartier parisien de Saint-Germain-des-Prés. La thèse centrale de ce mouvement se résume à la formule célèbre de Sartre (1946) : « *L'existence précède l'essence* ».

Conception traditionaliste	Conception existentialiste
L'essence précède l'existence.	L'existence précède l'essence.
L'homme possède une nature fixe, déterminée par Dieu ou par la biologie.	L'homme naît sans essence prédéfinie et se construit librement par ses choix et ses actes.

Pour les objets manufacturés (par exemple, un coupe-papier), l'artisan a conçu l'utilité et la nature de l'objet (son essence) avant de le fabriquer (son existence). Pour l'homme, en revanche, l'athéisme postulé par Sartre implique qu'il n'y a pas de Dieu pour le concevoir.

L'homme surgit dans le monde, existe, se rencontre et ne se définit qu'après, par ses actes. Il n'y a pas de « nature humaine » préétablie : l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait.

3.2. L'Angoisse, la mauvaise foi et la responsabilité totale

Cette liberté absolue n'est pas une source de confort, mais un fardeau tragique. L'homme est « condamné à être libre » (Sartre, 1943). Puisqu'aucun déterminisme, aucune morale divine ni aucune excuse biologique ne peuvent guider ses pas, l'individu est entièrement responsable de ses choix et, par ses choix, il engage l'humanité tout entière. Cette responsabilité totale engendre un sentiment métaphysique permanent : l'angoisse.

Pour échapper à cette angoisse de la liberté, l'homme recourt fréquemment à la mauvaise foi. La mauvaise foi est une stratégie de mensonge à soi-même par laquelle l'individu fait semblant de ne pas être libre, se retranchant derrière des déterminismes sociaux, familiaux ou psychologiques pour fuir sa responsabilité civique (le célèbre exemple sartrien du garçon de café qui joue à être un garçon de café pour s'enfermer dans un rôle social préétabli).

3.3. La conceptualisation de la littérature engagée

Cette posture philosophique impose une reconfiguration radicale du statut de l'écrivain, théorisée par Sartre dans son essai fondateur « *Qu'est-ce que la littérature ?* » (1948). Pour l'existentialisme, les mots sont des « pistolets chargés ». Parler, c'est agir ; écrire, c'est dévoiler le monde pour que nul ne puisse s'en dire innocent. L'écrivain n'a plus le droit de se réfugier dans l'esthétisme pur (l'art pour l'art) ni dans la neutralité politique. Il est ancré dans son époque. L'écriture engagée devient un impératif éthique : l'écrivain doit mettre l'usage de la langue d'étude au service de la dénonciation des injustices, de l'oppression et des aliénations de son temps. C'est cette doctrine qui poussera Sartre et Beauvoir à prendre position activement contre le colonialisme français, notamment en soutenant de manière radicale la lutte pour l'indépendance du peuple algérien, illustrant la fusion définitive entre la spéculation philosophique et le combat historique de libération.

Chapitre 7

Les colonies françaises et leur contribution aux deux guerres mondiales

1. Contexte historique

Au début du XXe siècle, la France possédait un empire colonial vaste et diversifié, comprenant l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc), l'Afrique subsaharienne (Sénégal, Mali, Congo), l'Indochine (Vietnam, Cambodge, Laos) et les Antilles. Ces territoires, bien que sous administration française, étaient intégrés aux structures économiques et militaires de la métropole.

Lorsque la Première Guerre mondiale éclate en 1914, la France mobilise non seulement ses citoyens européens, mais aussi des centaines de milliers de soldats coloniaux, ce qui témoigne de l'importance stratégique et humaine de ses colonies. Cette mobilisation sera renouvelée à une échelle encore plus grande pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. La contribution militaire

2.1. La Première Guerre mondiale

- Les colonies fournissent environ 600 000 soldats à l'effort de guerre ;
- Les troupes coloniales, appelées « tirailleurs », participent aux combats en Europe, notamment sur le front occidental ;
- Les soldats africains et indochinois se distinguent par leur courage dans des conditions extrêmement difficiles, et leur rôle est déterminant dans plusieurs batailles clés (Verdun, Marne).

2.2. La Seconde Guerre mondiale

- Plus de 200 000 soldats coloniaux participent à la défense de la France et aux campagnes alliées ;

- Les colonies jouent un rôle essentiel dans le renseignement, le transport, la logistique et les combats directs ;
- Des figures comme le général Leclerc, qui commandait des forces composées de soldats africains, illustrent l'importance stratégique de ces contingents.

3. La contribution économique et sociale

3.1. Ressources et main-d'œuvre

Les colonies fournissent des matières premières, de la nourriture, des produits industriels et de la main-d'œuvre pour soutenir l'économie de guerre. L'exploitation coloniale permet à la France de maintenir ses efforts militaires malgré les destructions subies en métropole.

3.2. Conséquences sociales

La participation à la guerre entraîne, chez les populations colonisées, une prise de conscience de leur rôle et de leur valeur au sein du système colonial. Elle crée une exposition culturelle et politique aux idéaux de liberté et d'égalité, souvent en contradiction avec la réalité coloniale.

4. Les répercussions politiques

Le retour des anciens combattants coloniaux après la guerre est marqué par l'injustice et la discrimination : salaires inférieurs, traitement inégal et absence de reconnaissance citoyenne. Ces inégalités alimentent le sentiment nationaliste et les revendications d'indépendance, ce qui constitue un terreau pour les mouvements anticoloniaux des décennies suivantes. Des figures de la décolonisation future émergent de cette expérience, inspirées par le courage et la participation active à la défense de la France.
Exemples :

- Afrique du Nord : Algériens, Marocains et Tunisiens sont massivement mobilisés. Ils participent à des batailles décisives sur le front européen et en Méditerranée.

- Afrique subsaharienne : Tirailleurs sénégalais et soldats du Soudan, du Mali et du Congo. Leur engagement est reconnu mais souvent minimisé dans l'historiographie coloniale de l'époque.
- Indochine : Des milliers de Vietnamiens servent dans l'armée française et dans les unités auxiliaires. Leur expérience contribue au développement d'une conscience politique et au futur mouvement indépendantiste ;
- Les Antilles : Participation significative des Martiniquais et des Guadeloupéens à l'armée et à l'administration militaire. Leur engagement illustre la dimension globale de l'empire français dans les conflits mondiaux.

5. Conséquences

La participation des colonies aux guerres mondiales constitue un élément clé de la mémoire collective des nations concernées. Elle a contribué à remettre en question la légitimité de la domination coloniale, en montrant que les peuples colonisés étaient prêts à mourir pour une métropole qui ne leur reconnaissait pas pleinement leurs droits. À long terme, cette mobilisation a préparé le terrain pour la décolonisation après 1945.

La contribution des colonies françaises aux deux guerres mondiales est multiple et essentielle. Militairement, les soldats coloniaux ont joué un rôle crucial dans la défense et la reconquête de la France. Sur les plans économique et social, les colonies ont fourni des ressources vitales. Politiquement, ces engagements ont alimenté les mouvements de libération nationale, jetant les bases de la décolonisation de l'après-guerre. Cette période illustre donc l'interdépendance entre l'empire colonial et la métropole, tout en mettant en lumière les contradictions et les injustices du système colonial.

6. La littérature coloniale

L'expansion impériale de la France au XIXe siècle et sa consolidation au XXe siècle ne se sont pas uniquement déployées par la contrainte militaire ou par l'administration bureaucratique. Elles ont nécessité la construction d'une hégémonie culturelle et discursive, destinée à légitimer la domination auprès de l'opinion publique métropolitaine

et à façonner le regard porté sur les populations assujetties. La « littérature coloniale » s'est ainsi constituée en un champ esthétique spécifique, oscillant entre l'exotisme romantique, l'orientalisme savant et la propagande impériale. L'étude de ce corpus, indispensable au sein du parcours de licence en langue d'étude, permet d'analyser comment la création littéraire a d'abord servi de caution morale à l'impérialisme, avant d'être retournée et subvertie par les premières voix endogènes des colonisés.

6.1. L'exotisme et l'Orientalisme : La construction discursive de l'« indigène »

6.1.1. L'altérité théâtralisée et le prisme de l'exotisme

Au XIXe siècle, la transition de la France vers la modernité industrielle s'accompagne, chez les écrivains métropolitains, d'un désir de fuir la quotidienneté urbaine. L'exotisme littéraire (illustré par les récits de voyage de Chateaubriand et de Lamartine, ou par les romans de Pierre Loti) répond à cette quête d'ailleurs. Cependant, cet ailleurs n'est pas décrit dans sa réalité objective, mais reconstruit comme un décor théâtral.

Les espaces colonisés (l'Afrique subsaharienne, le Maghreb, l'Asie du Sud-Est) sont dépeints à travers des topoï immuables : des paysages immuables, une nature luxuriante mais hostile, et des temporalités figées, hors de l'Histoire. Le voyageur occidental se pose en observateur souverain d'un monde qu'il juge archaïque ou en déclin.

6.1.2. L'Orientalisme comme instrument de pouvoir

Dans son ouvrage séminal *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, le théoricien Edward Said (1978) a démontré que l'orientalisme n'est pas une discipline scientifique neutre, mais un système politique de représentations :

« L'Orient n'est pas un fait de nature. Il s'agit d'une construction intellectuelle et esthétique qui a permis à l'Europe de gérer, et même de produire, l'Autre de manière politique, sociologique, militaire et imaginative au cours de la période post-Lumières. » (Said, 1978, p. 14). Dans la littérature coloniale française, cette construction s'articule autour d'une série de stéréotypes dichotomiques opposant systématiquement l'Occident et les colonies :

L'Occident (le colonisateur)	L'Orient / les colonies (l'indigène)
Rationnel, cartésien et logique.	Irrationnel, mystique et superstitieux.
Actif, bâtisseur et moderne.	Passif, fataliste et archaïque.
Porteur d'ordre et de loi.	Violent, pulsionnel et désordonné.

Tableau : les représentations stéréotypées construites par le discours colonial, et non des caractéristiques réelles des populations.

Cette altérisation radicale remplit une fonction politique immédiate : en dépeignant l'indigène comme un être structurellement incapable de rationalité, de gouvernement de soi et de modernité technique, la littérature fournit la justification psychologique et morale de la colonisation. L'assujettissement n'est plus présenté comme une agression économique, mais comme un devoir humanitaire : la « mission civilisatrice ».

7. Typologie et thèmes récurrents du roman colonial impérial

7.1.Le roman de la conquête et l'apologie du pionnier

Au tournant du XXe siècle, sous la IIIe République, la littérature coloniale se détache du lyrisme romantique pour adopter une fonction plus propagandiste, encouragée par des institutions telles que la Société des romanciers coloniaux (fondée en 1922). Le genre hégémonique devient le « roman de la brousse » ou le roman du pionnier (illustré par les œuvres de Marius-Ary Leblond ou de Louis Bertrand).

Le personnage central est invariablement un officier, un ingénieur ou un colon français, présenté comme un héros prométhéen qui apporte l'ordre, défriche la nature et construit des routes, des hôpitaux et des écoles. Face à lui, la population locale est soit invisibilisée, soit réduite à une masse passive et reconnaissante, ce qui confirme le bien-fondé du paternalisme colonial.

7.2.Les représentations de la femme colonisée

La figure féminine au sein du corpus colonial subit un double processus de fétichisation et de dénigrement. Elle est construite soit sous les traits de la courtisane exotique et sensuelle (la figure de la *congaye* en Indochine ou de la femme du harem au Maghreb), offerte à la domination du voyageur occidental, soit sous les traits d'une créature primitive et soumise. Ces représentations métaphoriques transposent la domination politique de la métropole sur le territoire colonisé dans le registre des rapports de genre et de la possession sexuelle, tout en évacuant la violence réelle des rapports de production coloniaux.

8. Le retournement du stigmate : l'émergence des littératures endogènes et la subversion de la langue d'étude

8.1. L'appropriation de l'outil linguistique du colonisateur

Le paradoxe le plus fécond de la colonisation culturelle réside dans le fait que l'école coloniale, conçue comme un instrument d'assimilation et de soumission linguistique, a fourni aux colonisés l'outil même de leur libération : la langue française. À partir des années 1930, et surtout après la Seconde Guerre mondiale, une génération d'écrivains autochtones s'empare de la langue d'étude pour briser le monopole de la parole coloniale.

Ce phénomène, que le philosophe Jean-Paul Sartre qualifiera de « retournement du stigmate », permet aux colonisés de passer du statut d'objets du discours exotique à celui de sujets de leur propre histoire.

8.2. La naissance de la littérature algérienne d'expression française

L'exemple de l'Algérie est, à cet égard, emblématique dans l'espace francophone. Des écrivains majeurs de la « génération de 1952 » opèrent une véritable rupture esthétique et politique :

- **Mouloud Feraoun (*Le Fils du pauvre*, 1951) :** par une écriture d'un réalisme sobre et ethnographique, Feraoun décrit la réalité quotidienne, la pauvreté et la dignité de la société kabyle, loin des fantasmes orientalistes de la brousse ou du désert. Il humanise l'indigène que la littérature coloniale avait déshumanisé ou folklorisé.

- **Mohammed Dib (La trilogie algérienne : *La Grande Maison*, *L'Incendie*, *Le Métier à tisser*) :** Dib dresse un réquisitoire implacable contre le système colonial en dépeignant la famine, l'exploitation des ouvriers agricoles et la montée de la colère populaire dans les campagnes à la veille de 1954.
- **Kateb Yacine (*Nedjma*, 1956) :** Publié au cœur de la guerre de libération, ce roman opère une révolution formelle totale. Refusant la structure linéaire du roman psychologique français, Kateb adopte une narration fragmentée et cyclique, calquée sur le rythme de la poésie arabe traditionnelle. *Nedjma* (l'étoile) devient l'allégorie de la nation algérienne en quête de son identité confisquée.

Par cette déconstruction de la syntaxe classique, Kateb Yacine résume sa relation transgressive et subversive à la langue française par une formule célèbre : « la langue française est un butin de guerre ». Il ne s'agit plus de s'assimiler à la culture de la métropole, mais de violenter sa langue pour lui faire exprimer la douleur, la dignité et l'irréductibilité de la résistance nationale algérienne face à l'oppression impérialiste.

Chapitre 8
Le déclin de l'empire et la décolonisation

1. Les causes du déclin

Le déclin de l'empire colonial français au XXe siècle s'explique par plusieurs facteurs conjoints :

1.2. Affaiblissement après les guerres mondiales

La Première et la Seconde Guerre mondiale ont fortement affaibli la France sur les plans économique, militaire et humain. Les destructions en métropole et le coût élevé des conflits ont limité la capacité de la France à maintenir ses colonies.

1.3. Montée des mouvements nationalistes

Les populations colonisées, ayant participé aux guerres mondiales, prennent conscience de leur rôle et de leur valeur. Des mouvements politiques et sociaux émergent, réclamant l'indépendance, la liberté et l'égalité.

1.4. Pressions internationales

Après 1945, la création de l'ONU et la diffusion des idéaux de liberté et d'autodétermination favorisent la décolonisation. La Guerre froide pousse également les puissances mondiales à soutenir ou influencer certains mouvements d'indépendance pour des raisons stratégiques.

2. Le processus de décolonisation

Le processus de décolonisation s'étale sur plusieurs décennies et se manifeste différemment selon les régions.

2.1. Afrique du Nord

- Tunisie et Maroc : indépendances obtenues en 1956 par des négociations et des accords diplomatiques ;
- Algérie : situation beaucoup plus conflictuelle, avec une guerre de libération longue et violente (1954–1962), menée par le FLN, marquée par des combats sur le territoire métropolitain et colonial.

2.2. Afrique subsaharienne

Indépendances progressives dans les années 1960 : Sénégal, Mali, Congo, Côte d'Ivoire, etc. Processus souvent plus pacifique que dans le Maghreb, mais avec des tensions politiques et économiques post-indépendance.

2.3. Indochine

La lutte pour l'indépendance du Vietnam contre la France aboutit à la guerre d'Indochine (1946–1954) et à la victoire des Viet Minh à Dien Bien Phu. Cette défaite marque la fin de la présence militaire française en Asie du Sud-Est.

3. Conséquences politiques et sociales

3.1. Transition vers des États indépendants

La décolonisation transforme profondément la carte politique mondiale, avec l'émergence de nouvelles nations souveraines. Ces pays doivent gérer les institutions, les infrastructures et les relations internationales laissées par la puissance coloniale.

3.2. Héritage culturel et identitaire

Les langues, religions et cultures héritées du colonialisme continuent de façonner l'identité nationale. Les sociétés postcoloniales doivent concilier traditions locales et héritage européen.

3.3.Tensions et conflits post-indépendance

Certaines frontières artificielles, créées par la colonisation, génèrent des tensions ethniques et politiques. Les défis économiques et sociaux de la période postcoloniale sont directement liés aux structures mises en place pendant la colonisation.
Exemples

- Algérie : Conflit intense et durable, aboutissant à l'indépendance en 1962 après les accords d'Évian ;
- Impact profond sur la société française et les populations algériennes, notamment l'exode massif des Pieds-Noirs et le traumatisme de la guerre ;
- Indochine : Guerre longue et coûteuse, marquant la fin de l'empire français en Asie ;
- Prépare le terrain pour la guerre du Vietnam (1955–1975) et influence les relations internationales pendant la Guerre froide ;
- Afrique subsaharienne : Indépendances relativement pacifiques mais accompagnées de défis politiques : gouvernance, développement et unité nationale. Exemple : le Sénégal, dirigé par Léopold Sédar Senghor, allie héritage colonial et affirmation de la culture africaine.

3.4. La décolonisation comme mouvement global

La décolonisation française s'inscrit dans un phénomène mondial, où l'Empire britannique et d'autres puissances européennes connaissent des processus similaires. Elle est influencée par la dynamique internationale, par la pression exercée par les États-Unis et l'URSS, ainsi que par l'émergence de mouvements de libération nationale sur tous les continents.

Le déclin de l'empire français et la décolonisation sont des événements majeurs du XXe siècle, illustrant la fin d'un système colonial ancien et le début d'une ère nouvelle de souveraineté et d'État-nation. La décolonisation est à la fois politique, sociale et culturelle, avec des conséquences durables pour les anciennes colonies et pour la France elle-même.

Ce processus prépare également le terrain pour les luttes de libération et les résistances ultérieures, que l'on retrouvera au Vietnam, en Algérie et dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

4. Aperçu historique des résistances à l'impérialisme français

4.1. Haïti : la première indépendance coloniale

Haïti constitue l'exemple fondateur de la résistance à l'impérialisme européen : au XVIIIe siècle, Saint-Domingue (Haïti) est une colonie française prospère, fondée sur l'exploitation esclavagiste.

La révolte des esclaves (1791–1804), menée par des figures emblématiques telles que Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines, aboutit à la proclamation de l'indépendance en 1804. Cette lutte illustre la puissance de l'organisation populaire et la détermination à renverser un système colonial fondé sur l'exploitation esclavagiste et la violence.

L'économie de Saint-Domingue représentait alors le cœur névralgique du capitalisme mercantiliste français, générant des richesses colossales grâce à un système de terreur légalisé par le Code noir. Comme le souligne l'historien C. L. R. James (1938/1949) dans son ouvrage de référence, Les Jacobins noirs, cette prospérité reposait sur un paradoxe intenable : le maintien d'une main-d'œuvre servile, totalement déshumanisée, à l'époque même où la métropole théorisait les droits naturels et l'égalité universelle. Ce décalage a fait office de puissant détonateur idéologique chez les insurgés.

Haïti devient le premier État noir indépendant et un symbole universel de résistance à l'impérialisme. Sur le plan international, la naissance d'Haïti brise définitivement le dogme de la supériorité militaire et raciale de l'Occident. L'historiographie contemporaine démontre que cette victoire radicale a suscité une onde de choc immense parmi les puissances coloniales, qui ont immédiatement imposé un blocus économique et diplomatique à la jeune république afin d'empêcher la propagation de la révolution servile. La résistance haïtienne dépasse ainsi le simple cadre d'une sécession territoriale ; elle a

redéfini les contours de l'universalisme en imposant la mise en œuvre concrète des idéaux de liberté à l'ensemble de l'humanité, sans distinction de race (Benot, 1989).

4.2. Indochine : résistances et révoltes contre la France

L'Indochine française (Vietnam, Cambodge, Laos) a été le théâtre de multiples formes de résistance successives face à la domination coloniale. Dès la fin du XIXe siècle, cette contestation s'est d'abord exprimée sous une forme traditionnelle et locale, à travers des révoltes paysannes sporadiques contre la pression fiscale et le contrôle colonial. Toutefois, ces soulèvements demeurant dispersés, la lutte s'est progressivement structurée en un mouvement nationaliste organisé. À cet égard, la fondation du Parti communiste indochinois en 1930, puis celle du Viet Minh sous la direction de Hô Chi Minh, marquent une étape décisive. Ces organisations poursuivaient dès lors un objectif clair : la libération de l'Indochine et la fin de la domination coloniale française.

L'émergence de ce nationalisme moderne et structuré s'explique par la fermeture systématique de l'espace politique aux élites locales, opérée par l'administration coloniale.

Alors que la France affichait une rhétorique républicaine en métropole, elle appliquait en Indochine un régime d'exception fondé sur l'indigénat, le monopole de l'opium, du sel et de l'alcool, ainsi que sur une exploitation féroce de la main-d'œuvre dans les plantations de caoutchouc (Brocheux & Hémery, 2001). Hô Chi Minh utilise la double influence du marxisme-léninisme et de la mémoire des insurrections lettrées traditionnelles pour transformer le mécontentement paysan en une force révolutionnaire hautement militarisée et disciplinée, capable de lier la question de la souveraineté nationale à celle de la réforme agraire.

4.2.1. Guerre d'Indochine (1946–1954)

La guerre d'Indochine (1946-1954) est un conflit majeur opposant les forces françaises au Viet Minh. Elle culmine avec la bataille de Diên Biên Phu, dont la chute, le 7 mai 1954, constitue une défaite décisive pour la France et marque la fin de l'empire français en Asie.

Cet événement retentit comme un séisme géopolitique mondial : c'est en effet la première fois, dans l'histoire de la décolonisation moderne, qu'un mouvement de libération nationale issu du tiers-monde bat en rangs une armée régulière occidentale, soutenue logistiquement par les États-Unis. Les accords de Genève (juillet 1954), qui actent le retrait français et la partition provisoire du Vietnam au 17e parallèle, consacrent ainsi l'effondrement de l'impérialisme français en Asie du Sud-Est. Ils conduisent à l'indépendance du Vietnam, du Cambodge et du Laos, préparent la guerre du Vietnam et servent de modèle stratégique direct à d'autres mouvements de libération, notamment en Afrique du Nord (Stora, 1992).

4.3. Algérie : guerre de libération et résistance nationale

L'Algérie, colonie française depuis 1830, connaît une longue résistance qui s'est poursuivie sans interruption pendant plus d'un siècle. Contrairement aux autres possessions de l'empire colonial français qui avaient le statut de protectorat ou de colonie d'exploitation, l'Algérie fut administrativement divisée en départements français, intégrés directement au territoire métropolitain. Cette spécificité juridique a rendu le processus de décolonisation particulièrement violent, transformant une lutte d'émancipation en une véritable rupture déchirante entre deux nations.

4.3.1. Premières formes de résistance (1830–1954)

La longue marche vers l'indépendance s'enracine dans des révoltes locales contre la conquête et la colonisation, menées dès les premières décennies par des chefs traditionnels et religieux. L'exemple le plus emblématique est la résistance de l'émir Abd el-Kader au XIXe siècle, qui parvient à unifier plusieurs tribus et à fonder un État souverain itinérant (la Smala) capable de tenir tête aux armées des généraux français pendant plus de quinze ans, jusqu'à sa reddition en 1847.

Cette résistance initiale s'est prolongée tout au long des XIXe et XXe siècles, à travers des insurrections majeures, face à l'imposition du Code de l'indigénat et à la spoliation massive des terres agricoles au profit des colons. Parmi ces soulèvements, la révolte de la Kabylie

en 1871, menée par les cheikhs El Mokrani et Aheddad, mobilise plus de 250 tribus contre les décrets de dépossession foncière. La répression féroce qui s'ensuit se traduit par l'exil de milliers d'Algériens et par la confiscation de centaines de milliers d'hectares de terres fertiles, accentuant la paupérisation des populations autochtones soumises à un statut juridique d'infériorité.

L'historien colonial Benjamin Stora (1991) a démontré que la répression sanglante des manifestations pacifiques du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata a constitué le véritable point de rupture psychologique pour le mouvement nationaliste. Alors que la France célébrait la victoire sur le nazisme, les Algériens défilaient pour réclamer le respect des promesses d'émancipation. Les massacres qui s'ensuivirent firent des milliers de victimes parmi la population algérienne. Cet événement tragique détruit définitivement les illusions d'une solution réformiste, assimilationniste ou fédéraliste au sein des partis politiques légaux. Il convainc la jeune génération de militants de l'inévitabilité absolue du passage à l'action armée, radicale et clandestine.

4.3.2. Guerre d'Algérie (1954–1962)

La rupture définitive survient lors de la « Toussaint rouge », le 1er novembre 1954. La guerre d'indépendance est déclenchée par le Front de Libération Nationale (FLN), une organisation révolutionnaire nouvelle qui supplante les anciennes structures politiques et choisit d'utiliser simultanément la guérilla urbaine et rurale et la diplomatie internationale.

Le conflit se caractérise par une violence et une répression extrêmes. Il s'agit de combats asymétriques opposant les maquisards de l'Armée de Libération Nationale (ALN) à une armée française suréquipée, qui envoie des centaines de milliers de jeunes appelés du contingent en « opérations de maintien de l'ordre ». Les exactions se multiplient, marquées par l'usage systématique de la torture par l'armée française lors de la bataille d'Alger, par des exécutions sommaires et des massacres de civils, provoquant un profond traumatisme social des deux côtés de la Méditerranée.

La guerre d'indépendance algérienne s'impose comme le conflit de décolonisation le plus structurant de la seconde moitié du XXe siècle. Le FLN a développé une stratégie globale, combinant l'action armée interne à une offensive diplomatique internationale majeure auprès de l'ONU et du Mouvement des non-alignés, réunis à la conférence de Bandung.

Comme le souligne l'analyse de l'historien Guy Pervillé (2007), la violence asymétrique du conflit, incluant la torture systémique et les déplacements forcés de millions de paysans algériens internés dans des « camps de regroupement » afin de couper l'ALN de sa base populaire, a provoqué un traumatisme politique irréversible en métropole. La crise algérienne entraîne l'effondrement de la IVe République lors du putsch d'Alger en mai 1958. Cet événement impose le retour au pouvoir du général de Gaulle pour fonder les institutions de la Ve République, scellant ainsi l'interconnexion absolue entre l'histoire de la résistance algérienne et le destin constitutionnel français. L'indépendance de l'Algérie est finalement proclamée en 1962 après les accords d'Évian et un référendum d'autodétermination massif.

4.3.3. Impact historique et social

L'issue du conflit entraîne une transformation radicale de la société algérienne, qui se reconstruit sur les bases d'un État souverain, fier de son identité arabo-berbère et islamique, rompant avec plus d'un siècle de domination coloniale.

Pour la France, la fin de la guerre se traduit par un immense traumatisme moral et l'exode des Pieds-Noirs. Plus de 800 000 colons d'origine européenne et des dizaines de milliers de harkis (auxiliaires algériens de l'armée française) quittent précipitamment le pays dans le chaos de l'été 1962. Cette guerre demeure une lutte emblématique à l'échelle mondiale pour l'autodétermination et contre l'oppression coloniale, servant de modèle à de nombreux mouvements de libération à travers le tiers-monde.

5. Les guerres du Vietnam et d'Algérie

5.1.Contexte général

Les guerres du Vietnam et d'Algérie représentent les conflits les plus emblématiques de la fin de l'empire colonial français et de la lutte pour l'autodétermination. Ces conflits combinent des dimensions militaires, politiques et idéologiques, avec des implications internationales. Ils illustrent la résistance des peuples colonisés face à une puissance coloniale affaiblie après les deux guerres mondiales. Ces guerres ont profondément marqué la mémoire collective, en France comme dans les pays concernés, et ont eu des conséquences durables sur les plans social, politique et culturel.

5.2.La guerre du Vietnam (1946–1954)

5.2.1. Contexte historique

- Après la Seconde Guerre mondiale, la France tente de reconstituer son contrôle sur l'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge) ;
- Le Viet Minh, dirigé par Hô Chi Minh, s'oppose à la présence française et revendique l'indépendance ;
- La guerre s'inscrit dans le contexte de la guerre froide, avec une implication indirecte des États-Unis et de la Chine.

5.2.2. Déroulement

- 1946–1954 : combats asymétriques entre les forces françaises et le Viet Minh ;
- Tactiques : guérilla, embuscades, harcèlement logistique du côté du Viet Minh ; bombardements, déplacements forcés et fortifications du côté français ;
- Bataille décisive : Dien Bien Phu (mars–mai 1954) ;
- Victoire totale du Viet Minh, entraînant la fin de la présence militaire française.

5.2.3. Conséquences

- Fin de la domination française en Indochine ;
- Accords de Genève (1954) : division du Vietnam, indépendance du Laos et du Cambodge ;
- Préparation indirecte à la guerre du Vietnam impliquant les États-Unis dans les années suivantes ;

- Perte de prestige pour la France et renforcement de la détermination des mouvements de libération dans d'autres colonies.

Sur le plan de la doctrine militaire, la défaite française en Indochine marque l'échec de la conception stratégique classique face à ce que les théoriciens appelleront la « guerre révolutionnaire » (Brocheux & Hémery, 2001). Le Viet Minh a su lier indissociablement l'action purement militaire à l'endoctrinement idéologique des masses paysannes. Cet échec cuisant pousse l'état-major français à théoriser une nouvelle doctrine de contre-insurrection, fondée sur l'action psychologique, le contrôle des populations et le renseignement.

C'est cette grille de lecture théorique, directement issue du traumatisme indochinois, qui sera appliquée de manière systématique et radicale en Algérie dès les premiers mois de l'insurrection de 1954.

5.3.La guerre d'Algérie (1954–1962)

5.3.1. Contexte historique

- L'Algérie, colonie française depuis 1830, est administrativement intégrée à la France, avec une population mixte : colons européens (Pieds-Noirs) et Algériens musulmans ;
- Les tensions sont exacerbées par l'injustice sociale, la discrimination et le nationalisme croissant ;
- Le Front de Libération Nationale (FLN) déclare la guerre afin d'obtenir l'indépendance.

5.3.2. Déroulement

- 1954–1962 : conflits intenses sur l'ensemble du territoire algérien ;
- Tactiques : guérilla urbaine et rurale du FLN, répression militaire française, opérations de police et torture.

5.3.3. Événements marquants

- Massacre de Philippeville (1955) ;
- Bataille d'Alger (1957) ;
- Négociations secrètes et diplomatiques menant aux accords d'Évian (1962).

5.3.4. Conséquences

- Indépendance proclamée le 5 juillet 1962 ;
- Exode massif des Pieds-Noirs et réorganisation de la société algérienne ;
- Traumatisme durable pour la France (mémoire conflictuelle, divisions politiques et sociales) ;
- Transformation du rôle de l'armée et évolution de la politique coloniale française.

L'historiographie critique moderne (Pervillé, 2007) démontre que la guerre d'Algérie a servi de puissant révélateur de la fragilité démocratique de la IVe République. La généralisation de la torture, la censure de la presse et les pouvoirs spéciaux votés à l'armée ont provoqué une profonde crise morale en métropole, divisant le monde intellectuel (à l'instar du Manifeste des 121).

L'indépendance de 1962 n'est pas seulement l'acte de naissance de l'État algérien moderne, elle est aussi l'accélérateur direct du changement de régime en France : le putsch d'Alger de mai 1958 contraint la métropole à se doter d'une nouvelle Constitution, fondant la Ve République autour d'un pouvoir exécutif présidentiel considérablement renforcé.

5.4. Comparaison entre les deux guerres

- Critère : Vietnam, Algérie ;
- Durée : 1946–1954, 1954–1962 ;
- Nature du conflit : guérilla et guerre conventionnelle, guérilla urbaine et rurale ;
- Acteurs principaux : Viet Minh vs France, FLN vs France ;
- Contexte international : Guerre froide, influence des USA et de la Chine, pressions diplomatiques, ONU ;
- Résultat : indépendance partielle, indépendance totale ;
- Conséquences en France : prestige diminué, traumatisme national et politique ;
- Points communs : lutte pour l'indépendance, implication coloniale française, recours à la guérilla, impact psychologique et social ;
- Différences : degré de violence, intégration administrative de la colonie, durée et intensité de la couverture médiatique.

Critères d'analyse	La guerre d'Indochine (1946–1954)	La guerre d'Algérie (1954–1962)
Statut de la colonie	Colonie d'exploitation et protectorats (Union indochinoise).	Colonie de peuplement, administrativement intégrée aux départements français.
Nature du conflit	Guérilla populaire évoluant vers une guerre conventionnelle (au corps à corps). [Brocheux & Hémery, 2001]	Guerre asymétrique, insurrection rurale et terrorisme/contre-terrorisme urbain. [Pervillé, 2007]
Contexte géopolitique	Logique bipolaire de la Guerre froide (soutien de la Chine et de l'URSS au Viet Minh, et des États-Unis à la France).	Contexte de décolonisation mondiale, émergence du Tiers-monde (Conférence de Bandung), pressions de l'ONU.
Issue et impact sur l'Empire	Défaite militaire totale en bataille rangée (Diên Biên Phu). Retrait définitif d'Asie.	Victoire militaire française sur le terrain, mais défaite politique et diplomatique totale (Accords d'Évian).
Répercussions en métropole	Perte de prestige militaire : armée frustrée, se sentant « trahie » par le pouvoir politique.	Effondrement de la IVe République, retour de De Gaulle, création de la Ve République et crise civique. [Stora, 1992]

TABLEAU COMPARATIF

5.5.Impact sur la mémoire et la société

Les deux guerres marquent profondément la conscience nationale française et coloniale. Elles alimentent la littérature, le cinéma et la réflexion politique :

- Romans et témoignages sur la guerre d'Algérie et l'Indochine.
- Des films comme La Bataille d'Alger ou Dien Bien Phu illustrent la violence et les dilemmes moraux.
- Elles influencent la politique postcoloniale, la mémoire des conflits et les relations internationales dans l'après-guerre.

Les guerres du Vietnam et d'Algérie sont des moments charnières dans l'histoire de la décolonisation. Elles démontrent la force et la détermination des peuples colonisés, mais aussi les limites de l'empire français. Ces conflits ont eu des répercussions durables sur la société, la politique et la mémoire collective, en France comme dans les anciennes colonies, et illustrent les enjeux humains, militaires et politiques de la fin de l'ère coloniale.

Cette onde de choc mémorielle se heurte, pendant plusieurs décennies, à ce que l'historien Benjamin Stora (1991) appelle « la gangrène de l'oubli » ou le déni d'État. En France, le conflit algérien a longtemps été relégué sous l'euphémisme juridique d'« opérations de maintien de l'ordre », la qualification officielle de *guerre* n'ayant été adoptée par le Parlement français qu'en 1999. Ce refoulement mémoriel a profondément fracturé le tissu social des deux côtés de la Méditerranée, opposant des mémoires blessées et concurrentes (appelées du contingent, harkis, pieds-noirs, militants du FLN). L'étude de ces traumatismes croisés démontre que la décolonisation ne s'arrête pas à la signature de traités politiques, mais se prolonge dans les luttes symboliques pour l'écriture de l'Histoire et la reconnaissance des violences coloniales.

Travaux dirigés et applications

Cette section est conçue pour l'évaluation pratique des étudiants de licence 2. Elle comprend des exercices types et leurs corrigés conformes aux exigences académiques.

Exercice 1 Chapitre 1 (Semestre 1)

1. Expliquez le rôle des Parlements de l'Ancien Régime dans le déclenchement de la crise financière de 1789.
2. Quels ont été les arguments économiques et militaires qui ont poussé la Convention nationale à voter la première abolition de l'esclavage le 4 février 1794 ?

Corrigé

- **Réponse à la question sur les Parlements :**

Sous l'Ancien Régime, les Parlements ne sont pas des assemblées élues, mais des hautes cours de justice dominées par la noblesse de robe. Ils disposaient d'un droit de remontrance qui leur permettait de refuser d'enregistrer les édits royaux.

Face à la faillite de l'État, les contrôleurs généraux des finances (Turgot, Calonne, Necker) ont tenté d'instaurer un impôt foncier universel, payable par tous les propriétaires, y compris les nobles et le clergé. Les Parlements ont systématiquement bloqué ces réformes pour défendre leurs privilèges fiscaux corporatistes, prétextant que seuls les États généraux avaient le pouvoir d'imposer de nouveaux impôts. Ce blocage aristocratique a paralysé la monarchie absolue et contraint Louis XVI à convoquer les États généraux, ce qui a déclenché le processus révolutionnaire.

- **Réponse sur l'abolition de 1794 :**

Le vote du décret du 4 février 1794 par la Convention nationale ne s'explique pas uniquement par des raisons morales, mais aussi par des impératifs militaires et géopolitiques (Benot, 1989). La France révolutionnaire était en guerre contre une coalition européenne comprenant l'Angleterre et l'Espagne. Ces deux puissances menaçaient d'envahir la riche colonie sucrière de Saint-Domingue avec la complicité des colons blancs

royalistes. Face à l'insurrection des esclaves débutée en 1791, les commissaires civils sur place (Sonthonax et Polverel) avaient déjà proclamé l'affranchissement unilatéral afin de rallier les insurgés noirs à l'armée républicaine. En ratifiant cette décision à Paris, la Convention cherchait à intégrer les anciens esclaves dans l'armée républicaine afin de repousser les troupes britanniques et espagnoles et de conserver l'emprise territoriale de la France sur les Antilles.

Exercice 2 Chapitre 2 (Semestre 1)

Texte : Extrait de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne (1791)

« Article I : La Femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. [...] Article VI : La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et les Citoyens doivent concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les citoyennes et tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents. »

Olympe de Gouges, septembre 1791.

Consigne :

1. Présentez le document, son autrice et replacez-le rigoureusement dans son contexte historique.
2. Analysez comment Olympe de Gouges réinvestit et modifie le texte de la Déclaration de 1789 pour formuler ses revendications.

Corrigé

Présentation et contexte :

Le document proposé est un extrait des articles I et VI de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, rédigée et publiée en septembre 1791 par Marie Gouze, dite

Olympe de Gouges, femme de lettres et figure centrale du féminisme révolutionnaire français.

Ce texte paraît au moment où l'Assemblée constituante achève la rédaction de la Constitution de 1791. Cette constitution instaure une monarchie constitutionnelle, mais consacre une division civique majeure en excluant les femmes du suffrage et en les confinant au statut de « citoyennes passives », privées de droits politiques.

- **Analyse textuelle et stratégie rhétorique**

La stratégie d'Olympe de Gouges repose sur le procédé littéraire et juridique du pastiche subversif. À l'article I, elle réécrit la célèbre formule de 1789 en y insérant, de manière disruptive, le sujet féminin capitalisé (*« La Femme naît libre... »*), brisant ainsi l'ambiguïté du mot « Homme » qui, sous couvert d'universalisme, ne désignait que l'individu de sexe masculin.

À l'article VI, elle modifie la structure de la définition rousseauiste de la loi en exigeant la participation conjointe de *« toutes les Citoyennes et les Citoyens »*. Elle ne réclame pas de nouveaux privilèges, mais l'application stricte et logique des principes de la Raison et du droit naturel proclamés par les Lumières. En exigeant l'admissibilité des femmes à *« toutes dignités, places et emplois publics »*, elle dénonce l'incohérence d'un État qui applique l'égalité devant la sanction pénale (le droit de monter sur l'échafaud) tout en refusant l'égalité devant la souveraineté politique (le droit de monter à la tribune).

Exercice 3 Chapitre 2 (Semestre 1)

- Pourquoi peut-on qualifier la révolution haïtienne de « radicalisation de la Révolution française » ? Soutenez votre réponse à l'aide des auteurs vus en cours.

Corrigé

La révolution haïtienne (1791-1804) ne peut être réduite à une simple révolte de subsistance ou à un mouvement désorganisé. Elle constitue une radicalisation de la

Révolution française car elle prend au mot les principes abstraits de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 pour les appliquer à ceux que la métropole excluait : les esclaves noirs.

Alors que l'Assemblée constituante à Paris refusait d'abolir l'esclavage par crainte de ruiner la bourgeoisie marchande (Benot, 1989), les insurgés de Saint-Domingue, menés par Toussaint Louverture, ont imposé cette abolition de force. En détruisant le système de la plantation et en battant successivement les armées espagnoles et anglaises, ainsi que le corps expéditionnaire de Napoléon Bonaparte, les Haïtiens ont réalisé ce que les révolutionnaires français n'avaient pas osé faire : universaliser concrètement et sans condition le concept de liberté humaine.

La proclamation de l'indépendance en 1804 par Jean-Jacques Dessalines parachève cette rupture en fondant le premier État au monde à interdire constitutionnellement l'esclavage sur des bases raciales.

Exercice 4 Chapitre 4 (Semestre 1)

- **Analysez le texte suivant :**

« *Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit sur les races inférieures. [...] Je répète qu'il y a, pour les races supérieures, un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. [...]*

À l'heure actuelle, comme vous le savez, un navire de guerre ne peut pas porter, si parfaitement construit qu'il soit, plus de quatorze jours de charbon, et un navire qui n'a plus de charbon est une épave à la surface des mers, abandonnée au premier occupant. D'où la nécessité d'avoir, sur les mers, des abris, des ports, des points de ravitaillement et de défense. »

Discours de Jules Ferry à la Chambre des députés (28 juillet 1885)

1. Présentez l'auteur, la nature du texte et le contexte politique dans lequel ce discours est prononcé.
2. Relevez et expliquez les deux arguments principaux utilisés par l'orateur pour justifier la colonisation dans cet extrait.
3. En quoi ce discours illustre-t-il le « paradoxe républicain » évoqué dans le cours ?

Corrigé

1- Identification et contexte : L'auteur est Jules Ferry, figure majeure de la Troisième République (ancien président du Conseil et ministre de l'Instruction publique). Il s'agit d'un discours parlementaire prononcé devant la Chambre des députés en juillet 1885, au cours du débat sur les crédits alloués aux expéditions coloniales (notamment au Tonkin).

2- Analyse argumentative :

- L'argument idéologique et moral *:* Ferry invoque la théorie hiérarchique des « races supérieures » et « inférieures » pour transformer la conquête en un devoir moral (« mission civilisatrice »).
- L'argument géostratégique : Il souligne l'impératif militaire et maritime. Avec le développement de la marine à vapeur, la France doit disposer de bases navales et de dépôts de charbon à travers le monde pour maintenir son rang de grande puissance.

3- Esprit critique : Ce texte met en lumière la contradiction fondamentale de la Troisième République. Alors qu'elle consolide la démocratie, l'école laïque et les libertés publiques en métropole (dans l'héritage de 1789), elle assume ouvertement une politique de domination raciale et d'assujettissement politique outre-mer.

Exercice 5 Chapitre 4 (Semestre 1)

« L'administration coloniale française au XIXe siècle : unité de domination et diversité des statuts. »

Rédigez une réponse structurée (introduction, développement en deux parties, conclusion) montrant comment la France adapte ses méthodes de contrôle aux territoires conquis tout en maintenant un système d'inégalités juridiques.

Corrigé

- **Introduction :** Accroche sur l'immensité du Second Empire colonial au XIXe siècle. Problématique : Comment l'État français parvient-il à administrer des territoires très différents tout en préservant sa domination ? Annonce du plan.

- **La diversité des statuts administratifs (adaptation pragmatique) :**

- L'administration directe et l'assimilation territoriale : le cas de l'Algérie, divisée en trois départements (1848), et des colonies d'exploitation regroupées sous l'autorité de gouverneurs (AOF en 1895).
- L'administration indirecte : le système du protectorat (Tunisie en 1881, Cambodge en 1863) qui maintient le souverain local sous la tutelle d'un résident général français.

- **L'unité de la domination par l'inégalité juridique :**

- La distinction fondamentale entre « citoyen » français et « sujet » colonial.
- L'application du Code de l'indigénat (1881) : sanctions administratives sans jugement, corvées et impôts spéciaux, garantissant la soumission économique et politique des populations.

Exercice 6 Chapitre 6 (Semestre 2)

- Comment la résistance intellectuelle (la Négritude) a-t-elle servi d'outil politique pour préparer la décolonisation de l'Afrique subsaharienne ?

Corrigé

Le mouvement de la Négritude, né à Paris dans les années 1930 sous la plume de Léopold Sédar Senghor, Léon-Gontran Damas et Aimé Césaire, dépasse largement le simple cadre de la création littéraire ou poétique. Il est considéré comme une véritable arme de résistance idéologique et politique :

- **Démystification du discours colonial :** l'impérialisme français justifiait la colonisation par l'argument de la « mission civilisatrice » [Benot, 1989], présupposant une table rase culturelle en Afrique. En célébrant les valeurs, l'histoire, les arts et la rationalité propres aux civilisations africaines, la Négritude a déconstruit ce prétexte moral de domination.
- **Éveil de la conscience politique nationale :** pour des leaders comme Senghor au Sénégal ou Modibo Keïta au Mali, la reconquête de l'estime de soi culturelle était la condition préalable à l'action politique. On ne pouvait réclamer la souveraineté d'un État sans avoir préalablement affirmé la souveraineté de l'identité de ses citoyens (M'Bokolo, 2004).
- **Solidarité internationale (Panafricanisme) :** en unissant les intellectuels antillais, africains et américains au sein d'un espace conceptuel commun, ce mouvement a jeté les bases d'un réseau politique anticolonial mondial. Il a permis de présenter le problème de l'oppression coloniale française non pas comme une série de difficultés locales, mais comme un système mondial injuste à abattre, préparant ainsi l'opinion publique internationale à accepter la légitimité des indépendances de 1960.

Exercice 7 Chapitre 7 Semestre 2

- Pourquoi la date du 8 mai 1945 est-elle considérée par l'historiographie contemporaine comme le « chaînon manquant » ou le point de départ moral de la Révolution algérienne du 1er novembre 1954 ?

Corrigé

- Le 8 mai 1945 marque une rupture fondamentale dans la chronologie coloniale en Algérie pour plusieurs raisons majeures :

- **La fin de l'illusion réformiste :** Alors que la métropole fêtait la victoire des Alliés sur le nazisme et la libération de l'Europe, les Algériens manifestaient pacifiquement pour réclamer l'indépendance et la libération de Messali Hadj. La répression féroce (qui a fait des milliers de victimes algériennes), menée par l'armée française et les milices coloniales, a envoyé un message clair : la France républicaine n'accepterait aucune égalité politique par les voies légales.
- **Le basculement générationnel :** Cet événement a traumatisé et radicalisé les futurs cadres du FLN (tels que Larbi Ben M'hidi et Mohamed Boudiaf). Ils ont compris que le système colonial était structurellement violent et qu'il ne cèderait que face à une violence supérieure et organisée.
- **La transition vers la clandestinité :** C'est à la suite de ces massacres que s'organisent les premières structures paramilitaires clandestines (comme l'OS - Organisation Spéciale), qui serviront de base technique et militaire au déclenchement de l'insurrection de la Toussaint rouge en 1954. On passe ainsi d'une logique de revendications politiques à une logique de libération nationale armée (Stora, 1991).

Exercice 8 Chapitre 7 Semestre 2

- Pourquoi la défaite de Diên Biên Phu (1954) dépasse-t-elle le cadre d'un simple échec militaire pour la France ?

Corrigé

- La défaite de Diên Biên Phu n'est pas seulement un revers tactique sur le terrain ; elle est un cataclysme politique et symbolique pour l'Union française.
  - **Sur le plan militaire :** elle démontre qu'une armée de guérilla populaire, hautement organisée et politisée (le Viet Minh dirigé par le général Giap), peut vaincre une puissance occidentale majeure en utilisant l'artillerie lourde là où l'état-major français le jugeait impossible. Elle brise définitivement le mythe de la supériorité militaire européenne.
  - **Sur le plan international :** le conflit s'inscrit dans le contexte de la guerre froide. Cet échec accélère l'implication des États-Unis en Asie et marque le passage d'une

guerre coloniale classique à un conflit idéologique mondialisé (qui mènera à la guerre du Vietnam).

- **Sur le plan colonial mondial :** Cette victoire retentissante prouve aux autres peuples colonisés que la libération par les armes est possible. Le retentissement de Diên Biên Phu est immense en Algérie : il convainc les fondateurs du FLN que le moment est venu de déclencher l'insurrection du 1er novembre 1954, précipitant ainsi le démantèlement de l'Empire français.

Bibliographie

- BENOT, Yves, *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794*, Paris, La Découverte, 1989.
- BRETON, André, *Manifeste du surréalisme*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1924 (repris dans *Manifestes du surréalisme*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1985).
- BROCHEUX, Pierre et HÉMERY, Daniel, *Indochine : la colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, La Découverte, 2001.
- CAMUS, Albert, *Le Mythe de Sisyphe : essai sur l'absurde*, Paris, Gallimard, 1942.
- CAMUS, Albert, *L'Étranger*, Paris, Gallimard, 1942.
- CÉSAIRE, Aimé, *Discours sur le colonialisme*, Paris, Réclame, 1950 (rééd. Paris, Présence africaine, 1955).
- CHARTIER, Roger, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 1990.
- DIB, Mohammed, *La Grande Maison*, Paris, Seuil, 1952 ; *L'Incendie*, Paris, Seuil, 1954 ; *Le Métier à tisser*, Paris, Seuil, 1957.
- FANON, Frantz, *Les Damnés de la terre*, préface de Jean-Paul Sartre, Paris, François Maspero, 1961.
- FERAOUN, Mouloud, *Le Fils du pauvre*, Paris, Seuil, 1954 (1re éd. : Le Puy, Cahiers du nouvel humanisme, 1950).
- FERRY, Jules, discours prononcé à la Chambre des députés, 28 juillet 1885.
- FRAISSE, Geneviève, *Muse de la raison : la démocratie et l'exclusion des femmes en France*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1989 (rééd. Paris, Gallimard, 1995).
- GOUGES, Olympe de, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, 1791.
- GRÉGOIRE, abbé Henri, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, 1794.
- JAMES, C. L. R., *Les Jacobins noirs : Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue*, trad. Pierre Naville, Paris, Gallimard, 1949 (éd. originale : *The Black Jacobins*, Londres, Secker & Warburg, 1938).

- KATEB, Yacine, *Nedjma*, Paris, Seuil, 1956.
- LEFEBVRE, Georges, *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1988 (1re éd. 1932).
- M'BOKOLO, Elikia, *Afrique noire : histoire et civilisations, t. II : XIXe-XXe siècles*, Paris, Hatier / AUF, 2004.
- MONTESQUIEU, Charles-Louis de Secondat, baron de, *De l'esprit des lois*, Genève, Barrillot et fils, 1748.
- PERVILLÉ, Guy, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, PUF. Que sais-je ?, 2007.
- PONTECORVO, Gillo, *La Bataille d'Alger* [film], 1966.
- République française, Loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française (loi Toubon).
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Du contrat social ou Principes du droit politique*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1762.
- SAID, Edward W., *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, trad. Catherine Malamoud, Paris, Seuil, 1980 (éd. originale : *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978).
- SARTRE, Jean-Paul, « Explication de *L'Étranger* », *Cahiers du Sud*, février 1943 (repris dans *Situations I*, Paris, Gallimard, 1947). [Sartre, 1943a]
- SARTRE, Jean-Paul, *L'Être et le néant : essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943. [Sartre, 1943b]
- SARTRE, Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1946.
- SARTRE, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948.
- SCOTT, Joan W., *La Citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, trad. Marie Bourdé et Colette Pratt, Paris, Albin Michel, 1998.
- STORA, Benjamin, *La Gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.
- TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Michel Lévy frères.